

COMMUNE D'EVERE
NOTE EXPLICATIVE
PLAN TRIENNAL 2022 – 2024



Présentée par Ridouane Chahid, Bourgmestre f.f.,
au nom du Collège des Bourgmestre et Echevin·e·s
au Conseil communal du 23 décembre 2021
(conformément à l'article 242 bis de la Nouvelle Loi communale)

Table des matières

Préambule	3
Introduction.	12
Contexte financier et budgétaire.	18
Evere, commune de solidarités.	24
Evere, commune de résiliences.	34
Evere, commune de libertés.	48
Evere, commune de démocratie.	57
Conclusion.	70

*

* *

Nota Bene : afin de rendre la rédaction et la lecture de ce texte confortable, il a été choisi de ne pas y introduire d'écriture inclusive, bien que la commune d'Evere soit extrêmement attentive à l'égalité de genres et au respect des identités de tout le monde. Toutes les personnes, titres et fonctions évoquées dans la présente note ne se réfèrent pas à un genre.

Préambule

En guise de préambule, nous souhaitons revenir sur quelques données statistiques présentant la réalité de notre commune. Les données sont issues des travaux les plus à jours de l'IBSA, de STATBEL, de l'Observatoire de la santé et du social de Bruxelles et des chiffres récoltés par l'administration communale.

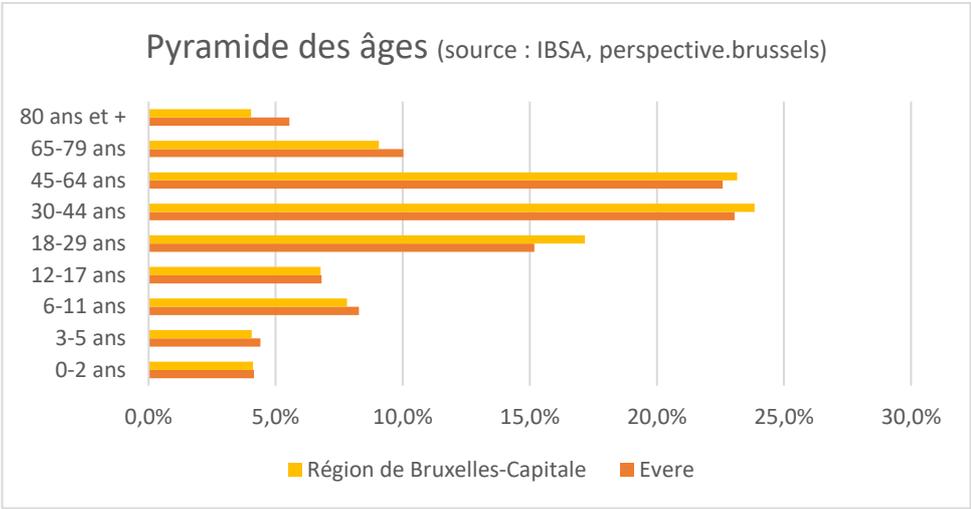
Au 1^{er} janvier 2019, Evere comptait 41.774 habitants. Au 1^{er} janvier 2021, on dénombre 43.061 éverois. Ce chiffre devrait dépasser les 45.000 à la fin de cette mandature et passer au-delà de 47.000 à la fin de la décennie, selon les projections de l'Institut bruxellois de statistiques (IBSA). Après la Ville de Bruxelles et Anderlecht, notre commune connaît le taux de croissance le plus important de la Région. Notre commune compte aujourd'hui plus de 18.000 ménages sur son territoire. Avec un superficie de 5 km², Evere représente 3,1 % du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale tout en accueillant 3,5 % de la population régionale.

La densité de population éveroise (8.612 hab/km²) est légèrement supérieure à la moyenne régionale (7.512 hab/km²) néanmoins, la proportion de la superficie bâtie du territoire communal (45%) est inférieure à celle de la moyenne régionale (47%). La typologie du bâti éverois est globalement dans la moyenne régionale même si on y compte un petit peu plus d'immeubles à appartements que la moyenne régionale. La surface imperméable du territoire est dans la moyenne régionale avec 52% des sols toujours perméables dans une fourchette similaire à des communes comme Jette, Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Anderlecht ou Woluwé-Saint-Lambert. Dans les années 50, les superficies imperméabilisées concernaient à peine 16% de notre territoire. Cette donnée montre particulièrement la

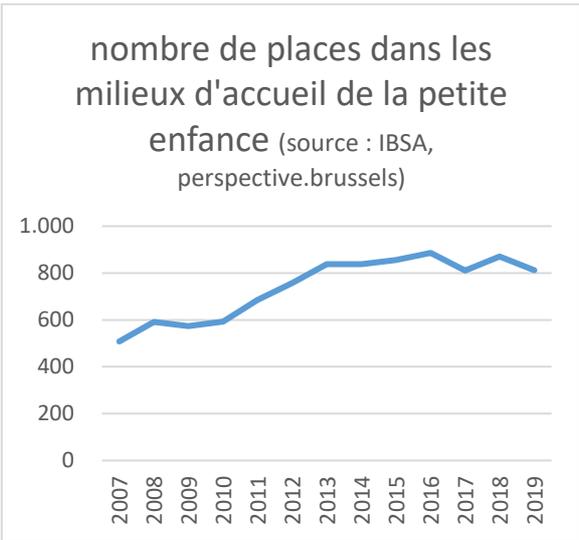
mutation récente de notre commune en tissu urbain assumé mais gardant un caractère verdoyant en étant cohérent avec d'autres communes à la typologie similaire. On recense une centaine d'hectares d'espaces verts et récréatifs accessibles au public, nous sommes dans la moyenne régionale en ce qui concerne la part de surface communale d'espaces verts accessibles et la densité d'espaces verts récréatifs par citoyen. Nous comptons également parmi les communes avec le plus d'espaces potagers accessibles depuis la voie publique au sein de la Région.

Démographiquement, notre commune semble dualisée. Nous comptons une population d'enfants et adolescents (tranche de 0 à 17 ans) et de seniors (tranche 65 ans et plus) plus importante que la moyenne régionale tandis que la population entre 18 et 64 ans, ne représente que 60% des habitants de notre commune contre 64% au niveau régional. Notre population n'est pas vieillissante. L'âge moyen diminue constamment en Région bruxelloise comme à Evere mais dans notre commune celui-ci a diminué significativement en passant de 40 à 38 ans se rapprochant ainsi de la moyenne régionale et étant comparable à celle de communes comme Ganshoren, Jette ou Berchem-Sainte-Agathe. La part de seniors tend à réduire au fil des années. Le nombre important de structures type maison de repos, résidence services, senioreries, etc. explique une part de cette proportion plus importante surtout dans la tranche 80 ans et plus. Il est à noter que la part de bénéficiaires de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) parmi les personnes de plus de 65 ans est aux alentours de 10%, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne régionale. La part de très jeunes dans notre population est due à une présence importante de familles avec jeunes enfants (sensiblement entre 3 et 11 ans) liée à la qualité des infrastructures adaptées aux familles. On constate a contrario

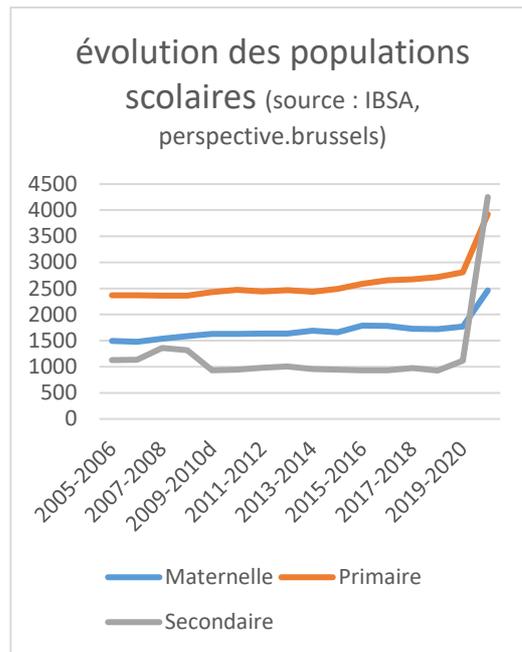
que les jeunes adultes (tranche 18-29 ans) sont sous représentés à Evere par rapport au reste de la Région.



Fin 2019, Evere comptait 812 places d'accueil de la petite enfance sur son territoire soit plus de 4% des places régionales. Notre commune bénéficie d'un taux de couverture d'accueil de la petite enfance de 46 % alors que la moyenne régionale est de 41% et que les normes internationales en la matière exigent un taux de couverture minimum de 33 %.



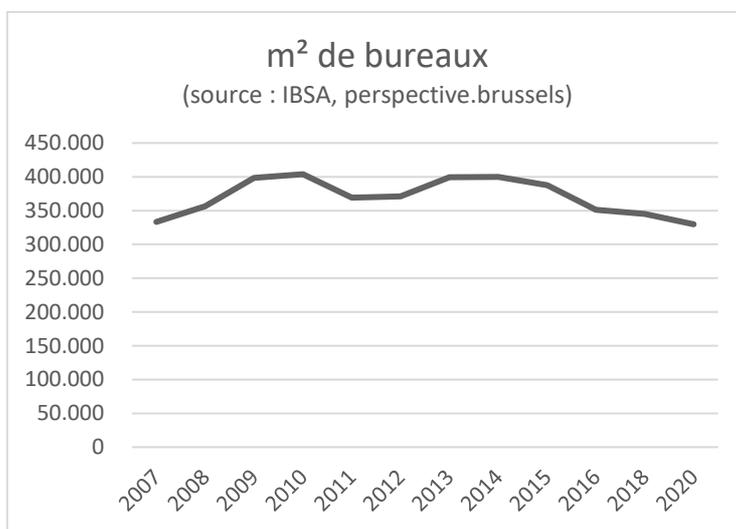
Evere dispose de 6 écoles communales. Une école néerlandophone comptant 350 inscrits au 1^{er} septembre 2021 et 5 écoles francophones comptant 1895 enfants inscrits. Ces écoles organisent l'enseignement fondamental de la classe d'accueil à la 6^e primaire avec une pluralité de pédagogie différentes. Deux écoles s'inscrivent dans le courant pédagogique inspiré par Célestin Freinet (écoles communales Clair Vivre Alpha et Clair Vivre Omega), une école développe un projet inspiré par Maria Montessori (école communale Marie Popelin). Notre territoire recense également 3 écoles fondamentales organisées par les communautés française (Wallonie Bruxelles Enseignement - Athénée royal d'Evere) et flamande (de Wegwijzer et Papageno) ainsi que 6 écoles fondamentales libres (3 francophones et 3 néerlandophones). Deux écoles secondaires sont présentes sur notre territoire, toutes deux organisées par les communautés. Un établissement de promotion sociale de Wallonie Bruxelles Enseignement dispense également des cours sur notre territoire. Nous ne comptons aucun établissement d'enseignement supérieur. La commune organise également un enseignement artistique à horaire réduit à l'académie d'Evere. Pour le choix de l'école fondamentale, les éverois privilégient la proximité. Les écoles de notre territoire accueillent 69% des éverois en maternelle et 64% en primaire. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, par contre, on constate que 70% des éverois sont scolarisés dans d'autres communes que la nôtre à commencer par Schaerbeek, la périphérie flamande, la Ville de Bruxelles ou Woluwé-Saint-Lambert. Les élèves cherchent donc un enseignement secondaire dans les communes limitrophes faute d'en trouver à Evere. Les projections statistiques prédisent une augmentation importante de la population scolaire dans un horizon de 5 à 10 ans, sensiblement dans l'enseignement secondaire.



Evere est une commune qui rencontre les besoins de logement des bruxellois. En 20 ans, nous sommes passés de 15.664 à 19.527 unités de logement. Deux sociétés immobilières de service public mettent en location du logement social sur le territoire de la commune d'Evere. Il s'agit principalement de la société Everecity issue de la fusion de Germinal et Ieder Zijn Huis, qui dispose de 86% du parc des logements sociaux à Evere. La société Comensia, anciennement Home Familial Bruxellois, est également présente sur notre territoire. Au 1^{er} janvier 2020, Evere compte 2191 logements sociaux, soit 5,5% de tous les logements sociaux de la Région, à savoir 11,5% de l'ensemble des logements. Evere est la deuxième commune bruxelloise avec la plus grande part de logement social sur son territoire avec presque le double de la moyenne régionale. En matière de logement moyen subventionné, en 20 années, Citydev n'a vendu que 61 logements sur notre commune soit à peine 1% de tous leurs biens vendus.

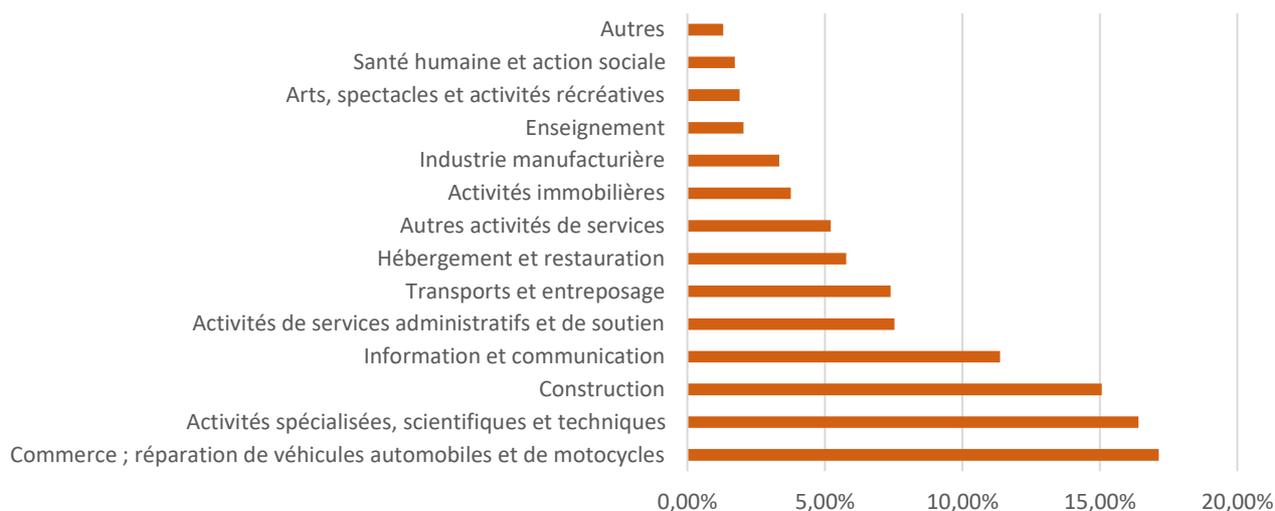
Avec 330.000 m² de surfaces dédiées aux bureaux, Evere se situe en dessous de la moyenne régionale de densité de bureaux. Néanmoins, il faut

noter qu'en 10 ans, la commune a perdu un peu moins de 20% de bureaux sur son territoire. Cette diminution semble être une tendance actuellement.



Citydev dispose de 287.434 m² de superficie brute dédiée à des activités économiques et industrielles sur le territoire de notre commune. Il s'agit de 13% des superficies brutes totales de Citydev pour ces activités. Il s'agit donc d'un maillage économique et productif important. On compte 76 entreprises dans ces espaces contre 43 il y a dix ans pour une superficie similaire. Notre commune compte actuellement 2840 entreprises. C'est une augmentation de 70% en 10 ans. À Evere, il s'y crée toujours plus d'entreprise qu'il n'y a de cessations d'activité. Evere fait également partie des 4 seules communes bruxelloises avec un solde positif de migration d'entreprises. Nous sommes donc une des rares communes qui attirent les entreprises sur son territoire avec Anderlecht, Saint-Josse et Watermael-Boisfort.

secteurs d'activités des entreprises éveroises (source : IBSA, perspective.brussels)



On constate que le revenu net imposable moyen des éveroises est légèrement inférieur à la moyenne régionale. Il s'élève annuellement à 21.759 euros. Il est comparable à celui de communes comme Saint-Gilles, Ganshoren ou Jette. Le revenu médian est inférieur au revenu moyen mais est supérieur à la moyenne régionale. Cet élément peut marquer une plus grande disparité dans la population avec des écarts de revenus importants. Le nombre de chômeurs est en constante diminution à Evere depuis 2012 malgré l'augmentation de la population. Nous sommes passés d'un taux de chômage de 19% à 16%. Cela reste inférieur à la moyenne régionale. C'est une bonne nouvelle. Néanmoins, nous constatons que le chômage touche toujours plus particulièrement les femmes. On retrouve également les femmes surreprésentées dans les emplois à temps partiel. Les moins de 25 ans représentent 11% des chômeurs, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne régionale alors que nous savons qu'Evere compte proportionnellement peu de jeunes entre 18 et 25 ans. Néanmoins, le taux de chômage des jeunes, en 10 ans est passé de 35,9% à 25,2%, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne régionale. Jusqu'à peu, les jeunes

hommes et jeunes femmes étaient logés à la même enseigne. Mais récemment, le chômage touche également plus les jeunes femmes.

Enfin, en matière de mobilité, Evere compte 69,7 km de voiries dont les trois quarts sont gérés par elle. La commune est passée en zone 30 généralisée hormis les voiries régionales suivantes : boulevard Léopold III, avenue Jules Bordet, Avenue Cicéron, rue de Zaventem et Chaussée de Louvain. La commune fait partie intégralement de la zone régionale de basse émission. Le nombre d'emplacements de stationnement pour des véhicules automobiles hors voirie (garages, parkings, emplacements couverts) a augmenté de 60% en 20 ans pour arriver à un ratio de 0,56 emplacements par logement (moyenne régionale : 0,48). La commune compte 13 stations Villo! avec 285 bornettes, 6 vélo box gérées par Cycloparking et un parking communal sous-terrain dédié en partie aux vélos. Evere est desservie par une ligne de chemin de fer avec deux gares SNCB, 2 lignes de tram de la STIB avec 8 arrêts, 11 lignes de bus de la STIB parcourent la commune qui compte 38 arrêts. 9 lignes de bus de la société flamande De Lijn passent par notre commune en desservant 7 arrêts. Il y a 3 stations et 9 emplacements de taxis à Evere et 6 points pour taxis collectos. Evere compte 7 stations de voitures partagées.

Evere est une commune pleinement citadine et urbaine. Représentative de la diversité régionale, notre petit bout de ville garde son âme tout en étant un laboratoire de la région sur ses 5km². Nous sommes une commune globalement dans la moyenne avec ses points forts qui sont clairement ancrés dans une vision de développement à long terme de notre commune, à savoir, une offre sociale importante pour répondre aux défis de la précarité en ville et un milieu urbain avec des espaces verts et des loisirs de qualité.

*

*

*

Introduction

L'Ordonnance régionale adoptant la nouvelle loi communale exige que le Collège présente une note politique à la mi-mandature accompagnant la projection budgétaire des trois années à venir. Cet exercice revêt un caractère exceptionnel en cette année. Même si nous savons que la gestion publique est faite pour part de prévoyance et de prévisions et pour part d'ajustements aux phénomènes ambiants, nous traversons pour le moment une situation unanimement qualifiée de totalement inédite. Jamais le monde n'a traversé pire crise depuis la seconde guerre mondiale. La pandémie causée par le SRAS-CoV-2 a bousculé l'entièreté de notre société. Le cours de nos vies a été chamboulé de manière inattendue et exceptionnelle. Il en va de même pour chaque entité publique ou privée sur cette planète. Personne n'a été épargné dans son quotidien. Dès lors, nous avons dû d'abord parer au plus pressé en gérant la crise, en répondant aux besoins des citoyens, en ayant une attention particulière aux plus fragilisés, en protégeant notre collectivité tout en assurant la continuité du service public. Ensuite, nous avons dû organiser une reprise de la vie dans un contexte variable toujours mâtiné par la gestion de la crise ou la gestion du risque. Après, vient le temps de la prise de conscience sociétale de l'importance de la solidarité et de la prise en charge de la préservation de notre écosystème.

Les pouvoirs locaux et sensiblement la commune d'Evere ont été en première ligne lors de cette crise afin de répondre aux besoins criants des citoyens quand il s'agissait d'offrir une aide sociale de base notamment via la distribution de centaines de colis dans le cadre d'une action solidaire combinée de la commune et du secteur associatif et citoyen local. Ensuite, la commune a fourni à tous les éverois deux masques réutilisables alors que

ce simple outil de protection manquait cruellement. La commune a également géré les différentes phases de déconfinement en permettant à la vie sociale, culturelle et économique de reprendre dans un cadre sécurisé et émancipant notamment en initiant des activités culturelles et récréatives en plein air aux quatre coins de notre commune, en équipant nos commerces du matériel nécessaire et en permettant d'adapter l'offre des commerçants ou en accompagnant la reprise des secteurs essentiels. La commune a également dû prendre en charge des missions liées à l'information et à l'accompagnement des mesures sanitaires notamment en ce qui concerne le contrôle des quarantaines. Enfin, la commune a été proactive quand il a s'est agi de booster la campagne de vaccination qui patinait auprès des publics les plus éloignés de la première ligne de soins de santé ou auprès des plus jeunes ou de fournir le covid safe ticket aux citoyens en fracture numérique.

La crise liée à la pandémie tend peut-être à s'apaiser, l'avenir nous le dira, mais nous resterons évidemment fortement marqués par cet épisode hors du commun. Nous devons encore compter sur les conséquences et sur les suites inévitable de la gestion du risque pendant les prochaines années. Il est évident que la vision que nous portions pour les trois premières années de cette mandature a été particulièrement marquée par l'arrivée de la Covid-19 dans nos vies et la réponse que nous avons dû y apporter. Le monde tel que nous l'imaginions début 2019 est loin d'être celui dans lequel nous vivons fin 2021. Il nous faut donc reconstruire un modèle de vie en commun, le fameux monde d'après. C'est maintenant que nous devons l'envisager avec des axes forts et des objectifs déterminés sans oublier les ambitions légitimes et partagées que nous développions en 2019. Néanmoins, dans la crise, notre commune n'a pas perdu le cap pour autant. Face à l'adversité, nous avons tenu à maintenir les engagements

pris pour les éverois en réalisant un nombre important d'objectifs identifiés dans le plan triennal 2019-2021.

L'ambition pour les trois années à venir est de poursuivre le mouvement qui fait qu'Evere est une commune qui bouge. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons prolonger l'effort mis en place pour rester la commune agréable, accueillante, innovante et à taille humaine, village intégré dans la ville qu'est Evere. Dans ce double défi de la reconstruction de notre société et de la poursuite de nos ambitions, nous avons dégagé quatre axes transversaux sous-tendant la vision que nous portons pour Evere.

1. Solidarité

Quand Evere replonge dans son passé, nous nous souvenons qu'au sortir de la seconde guerre mondiale, Evere s'est reconstruite autour d'un choix majeur en faveur d'une plus grande solidarité. C'est en effet depuis la mandature de Servaes Hoedemaekers que Evere fait sa mutation en tant que faubourg de la capitale qui panse ses plaies en augmentant ses services sociaux à destination des personnes les plus démunies et sensiblement les victimes directes ou collatérales de la guerre. Depuis lors, la commune a maintenu cette ambition au fil des années pour passer au-dessus des crises créées par un monde en mutation et réduire ou éradiquer les inégalités renforcées par une modernisation galopante.

Il est donc évident que, au sortir de la crise liée à la pandémie de Covid-19, cette valeur doit être maintenue au frontispice de notre mission de service public. Nous avons conscience que la lutte contre l'exclusion sociale ne se relèvera que grâce à la solidarité. Cette dernière, quand elle

est organisée par le pouvoir public, permet un accès universel aux services les plus importants. Aujourd'hui, la priorité est de répondre aux besoins premiers dans le champs du logement, de l'emploi et de la formation. La pauvreté infantile est également un des combats que la commune se doit de mener avec un accueil de la petite enfance digne et solidaire. Évidemment, au cœur de cette crise, nous ne pouvons passer à côté des enjeux sociosanitaires de renforcer les actions de prévention de la santé et du renforcement de la première ligne de soins. Tant que ces défis-là n'auront pas reçu de réponse, nous ne pourrons vaincre la pauvreté. C'est en portant des actions concrètes en ce sens que notre solidarité s'exprimera pour une société inclusive qui ne laisse personne au bord du chemin dans une logique d'égalité réelle.

2. Résilience

Faire société, c'est définir ensemble notre capacité à dépasser les crises et répondre aux enjeux collectivement. Nous l'avons dit, nous défendons un service public fort. C'est néanmoins en associant les forces du pouvoir public, des citoyens, de la société civile et du monde économique que nous arriverons à répondre aux défis de demain. L'urgence climatique est criante, la détresse sociale est réelle, l'instabilité économique est latente. Nous nous devons de trouver des solutions fortes pour dépasser ces écueils en répondant aux besoins de chacun pour que notre faire société survive. Au niveau local, des mesures concrètes de résilience peuvent être prises et bien évidemment, notre administration publique se doit également d'être résiliente. À Evere, nous voulons penser le territoire avec les citoyens dans cette logique résiliente. Cela se déclinera dans nos politiques de mobilité, d'aménagement du territoire, de propreté publique mais aussi dans notre

stratégie environnementale, de travaux, de maintenance de notre bâti et d'urbanisme dans une logique de développement durable.

3. Liberté

Aujourd'hui, notre soif de liberté est encore plus grande que jamais. Constitutive de l'identité belge en général et bruxelloise en particulier, la liberté est un flambeau transmis de génération en génération. Elle se nourrit de nos passions, de nos envies. Que ce soit dans le sport, la culture, le loisir, les festivités, nos vies ne peuvent être entravées. Notre devoir est de rendre cette liberté à portée de tout le monde. La liberté c'est également celle d'entreprendre, de forger son activité à Evere et pour les éverois. Mais c'est également celle de s'investir dans une vie associative bouillonnante et investie. À Evere, nous restons conscient que la liberté ne peut être garantie que par une paix publique durable et partagée.

4. Démocratie

À l'heure où la maison démocratie est en feu dans le monde, quel meilleur défi que de réenchanter la citoyenneté au départ des pouvoirs locaux. La commune est l'endroit de vivacité démocratique. C'est au niveau local que la démocratie vit le plus. Il est donc tout à fait normal que c'est à cet espace qu'elle peut être ravivée par le renforcement d'actions menées depuis de nombreuses années et par de nouveaux projets. La démocratie se fonde d'abord sur notre enseignement qui se doit d'être émancipant pour accompagner les citoyens de demain. Mais la démocratie locale c'est avant tout les différents mécanismes d'inclusion des citoyens dans les processus décisionnels qui les concernent, dans la participation à la vie démocratique locale. Enfin, aucune démocratie sans un service public de première ligne efficace, à l'écoute et connecté.

Nous prenons la mesure de l'importance de la vision à avoir et des actions concrètes à déployer pendant les trois à années. Dans un monde en constante mutation, la commune est le pouvoir de proximité et de stabilité par excellence pour le citoyen. La commune est une référence vers laquelle tout un chacun se tourne pour répondre à un nombre important d'attentes quotidiennes. La commune est l'entité qui peut répondre avec efficacité aux besoins et attentes de notre collectivité. Les mesures que nous voulons porter se veulent au service des éverois afin de renforcer une commune solidaire, une commune résiliente, une commune d'humains libres et une commune démocratique.

*

* *

Contexte financier et budgétaire

Il est impossible de passer à côté du fait que la crise actuelle marque les budgets des entités publiques. Nous ne pouvons encore que difficilement évaluer l'impact potentiel sur les recettes mais il faut bien s'y préparer, les deux années à venir vont être touchées par le ralentissement économique de la crise Covid. Par ailleurs, nos dépenses devront encore prendre en compte des éléments exceptionnels liés au contexte. Nous espérons que l'immunisation des dépenses liées à la Covid pour les extraire du déficit communal sera sanctuarisée par la tutelle régionale le temps que les impacts de la crise s'amenuiseront.

Les paramètres macroéconomiques qui affectent la vision pluriannuelle budgétaire de la commune sont malheureusement peu favorables. Nous allons au devant de deux années compliquées en matière de recettes avec des dépenses importantes qui doivent continuer à être mise en place. Nous constatons qu'à partir de 2025, les paramètres seront beaucoup plus favorables pour la commune d'Evere. Notre responsabilité est de faire une trajectoire budgétaire saine et raisonnable pour permettre des perspectives à long terme optimistes.

Au niveau des recettes, les communes ne disposent malheureusement pas de baguette magique. Avant tout, nous souhaitons ouvrir une discussion ferme avec les administrations fiscales fédérale et bruxelloise. À ce jour, nous estimons qu'un travail doit être réalisé pour un meilleur enrôlement et une meilleure perception des recettes fiscales, sensiblement celles liées au précompte immobilier.

En terme de recettes fiscales, Evere souhaite avoir une vision de justice sociale. Nous souhaitons que les revenus liés au travail soient sanctuarisés et ne puissent être imposés plus jusqu'à la fin de la mandature. Ces revenus sont ceux qui permettent aux ménages de vivre, nous n'y toucherons pas au pouvoir d'achat des éverois. Néanmoins, pour permettre à la commune de continuer à développer la qualité de ses services, nous souhaitons mobiliser légèrement les recettes liées à la propriété immobilière. Celles-ci ne toucheront donc pas les locataires. Les additionnels au précompte immobilier d'Evere resteront inférieurs à ceux de sa voisine Schaerbeek. Il s'agit de continuer à développer une commune accueillante pour les propriétaires occupants de leurs biens. C'est la raison pour laquelle la commune va réintroduire la prime Evere Home qui permet de faire en sorte que le précompte immobilier des propriétaires occupants de biens moyens n'augmentera pas d'un centime. La commune souhaite donc développer une fiscalité de la justice sociale qui permet de faire plus contribuer à la solidarité les multipropriétaires en préservant les éverois et leur qualité de vie.

La commune continuera de faire contribuer la publicité. Nous considérons que les nuisances potentiellement créées par la publicité doivent être contrebalancées par une fiscalité redistributive. Nous renforcerons également la taxe sur les bâtisses en ce qui concerne notamment les grands chantiers. Nous aurons également une politique de charges d'urbanisme permettant d'orienter ces dernières vers des dépenses utiles pour les citoyens. Enfin, Evere restera une commune accueillante pour le commerce de proximité mais nous souhaitons faire contribuer le secteur de la grande distribution à la solidarité communale en instaurant une taxe sur les surfaces commerciales de plus de 400 m². Evere compte un nombre important de supermarchés d'ampleur, ceux-ci sont nécessaire

pour la création d'emploi mais nous pensons qu'il est temps de les faire contribuer également à ce territoire qui a toujours été accueillant pour ceux-ci.

Les deux dépenses majeures que sont les dotations au Centre Public d'Action Sociale (CPAS) et à la Zone de Police (ZP) pâtissent d'un contexte problématique et de facteurs exogènes qui dégradent de facto le budget communal.

Nous l'avons vu, la situation de la commune montre une dualisation de sa population avec une part de précarité importante. L'augmentation de la population de la commune a de facto augmenté les besoins sociaux. Par ailleurs, le CPAS doit également gérer les enjeux liés à l'évolution du coût de son personnel et des pensions de ses agents. Enfin, le CPAS doit investir pour garder ses installations à jour face aux besoins de ses bénéficiaires. C'est la raison pour laquelle, le choix d'inscrire une norme de croissance de la dotation au CPAS dans le plan budgétaire triennal était une nécessité. Il a été choisi d'inscrire une croissance de 4% sur base du budget modifié de 2021 incluant déjà les augmentations des moyens pour faire face à la paupérisation créée par la crise sanitaire. C'est un investissement majeur dans l'action de première ligne pour la réduction de la pauvreté sur notre territoire. Ces moyens permettront d'accompagner plus efficacement les bénéficiaires du CPAS afin de les sortir durablement de la pauvreté. Notre première priorité est donc d'investir pour l'action sociale au bénéfice des plus précaires.

La ZP garantit la sécurité à Evere et doit travailler au lien entre la population et la nécessaire tranquillité publique. Les enjeux d'une police urbaine de proximité sont importants. Le nombre de défis à relever se

comptent par dizaine. Il y a bien évidemment la sécurité de nos quartiers, la sécurité routière, la répression des crimes et délits, les enquêtes judiciaires, la prévention de délits, le suivi des plaintes, la lutte contre le sentiment d'insécurité, le lien à rétablir avec les publics qui se sentent discriminés, le travail de proximité visible pour favoriser le vivre ensemble, etc. Nous le savons, la commune s'est déjà exprimée à multiples reprises, les normes de financement des zones de polices bruxelloises sont injustes et en inadéquation avec les missions d'une police locale d'une zone comptant plus de 200.000 habitants. La police est également face à des défis liés à son personnel et ses pensions. Nous ne pouvons attendre et espérer une modification rapide des normes de financement par l'État fédéral des ZP. Dès lors, nous devons inscrire des moyens en croissance de 3% sur base du budget initial 2021 pour s'assurer que les missions soient prises en charge et que la police soit dotée pour faire son travail dans les quartiers éverois.

À côté de ces dépenses, Evere veut également être une commune qui investit dans l'avenir. La force des communes réside dans leur capacité d'investissement. Dès lors le budget extraordinaire sera mobilisé pour continuer à améliorer notre territoire, nos infrastructures et à mettre à disposition du matériel de qualité pour nos citoyens. Cet investissement est raisonnable et nécessaire. En développant maintenant nos infrastructures, nous pourrons les faire fonctionner sereinement dans un contexte budgétaire apaisé vu les perspectives optimistes que nous donnent les paramètres macroéconomiques pour après 2024. C'est donc trois années où les projets se construiront pour les éverois.

Evere est une commune qui, pendant de longues années, a développé ses projets de manière autonome sur base de ses moyens propres. Cette

autonomie est certes importante mais de meilleures synergies peuvent se construire. Notre volonté est de continuer à être proactif dans la création de projets de services publics mais en mobilisant les moyens externes qui peuvent venir en soutien de ceux-ci. Un travail sera fait pour renforcer les projets via la subsidiation. Les subventions pourront soutenir des projets sur la durée de manière pérenne. Elles pourront aussi intervenir pour renforcer la capacité d'investissement dans les infrastructures. Grâce aux projets subsidiés, nous libérerons des crédits de fonctionnement pour des projets nouveaux sans grever outre mesure le budget ordinaire de la commune. Cette logique est renforcée depuis qu'une partie du territoire de la commune a été inclus dans la zone régionale de revitalisation urbaine. La commune renforcera la cellule des projets subsidiés récemment créée pour augmenter notre capacité d'entrer dans des programmes subventionnés. Une des ambitions majeures dans cette logique est de pouvoir obtenir un contrat de quartier à Evere.

Dans la même logique, Evere renforcera les partenariats déjà conclus avec le monde associatif, avec la Région et avec des opérateurs publics permettant de donner plus d'ampleur à des projets via des synergies et de liens sans que cela n'ait un impact important sur le budget de la commune. Par le renforcement de ces partenariats, nous espérons pouvoir maximiser l'impact de nos services et pouvoir créer des économies d'échelles. Ces synergies peuvent également être renforcées entre les services communaux pour renforcer l'action en simplifiant le service et en réduisant les coûts. L'enjeu n'est évidemment pas de réduire l'impact de nos actions pour les citoyens mais de renforcer notre efficacité en maîtrisant les dépenses.

Par ailleurs, le travail de programmation budgétaire triennal s'est fait dans le cadre d'un budget de responsabilité. La première responsabilité que

nous avons est envers les générations futures d'éverois. Grâce au soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, nous avons fait un travail pour limiter le déficit communal cumulé par un exercice strict de retour à l'équilibre budgétaire annuel. Cela se fait sensiblement par un monitoring aigu des dépenses. La première attention est portée au niveau des dépenses de personnel où d'une part nous honorons nos engagements de revalorisation de la fonction publique communale et de renforcement des pensions des agents communaux et d'autre part, nous maîtrisons les coûts liés au personnel. Nous nous tenons à une politique de recrutement réaliste, calquée sur le cadre du personnel tout en reportant les engagements non prioritaires dans des postes nouveaux aux années à venir. La commune ne compte pas revoir son cadre du personnel à ce stade. L'objectif est de nous tenir à ce cadre. Les départs dans des postes existants seront tous remplacés. Aucun poste supplémentaire sera créé au cadre à ce stade.

En terme de dépenses de fonctionnement, la commune a fait un travail de vérité afin de mieux faire correspondre les enveloppes budgétaires aux réalités des consommations des services. Notre force réside dans le dynamisme des équipes qui sera mobilisé pour donner des orientations nouvelles à nos actions. Nous nous présentons en sains gestionnaires avec attention constante à maintenir la qualité des services publics tout en veillant à orienter les crédits disponibles le plus efficacement vers les projets ayant un impact positif sur le fonctionnement de notre administration et sur le service rendu pour les citoyens.

*

* *

Evere, commune de solidarités

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, Evere a mis dans ses priorités celle d'une réponse solidaire aux enjeux socioéconomiques vécus par ses citoyens. Cette politique porte ses fruits car, à l'analyse des données socioéconomiques, Evere se situe très souvent dans la moyenne régionale (revenu moyen, taux de chômage, part de bénéficiaires d'allocations sociales,...). Or, les données montrent qu'une partie de la population éveroise tend à se paupériser. La crise de la COVID-19 n'a malheureusement pas amélioré la situation. De plus, Evere ne vit pas dans une bulle isolée du monde, notre commune a conscience des défis régionaux notamment en matière de logement, d'emploi ou de formation. La commune prend la mesure que si elle n'agit pas en priorité sur ces paramètres, nous ne pourrions pas résoudre le problème de la précarisation de certains de nos citoyens. Le rôle d'un pouvoir public est d'organiser cette solidarité pour que tout le monde puisse avoir accès à un logement décent, mettre les atouts de son côté pour un emploi de qualité et bénéficier de l'accompagnement aux formations nécessaires à son évolution. Évidemment, l'action sociale est menée principalement au départ du CPAS que la commune soutient pleinement. Plus particulièrement, la commune soutiendra l'ouverture d'une antenne sociale du CPAS dans le bas de la commune.

Le droit au logement décent pour tous est un objectif ambitieux, que le collège poursuit. Evere est dans le top 5 des communes avec le plus de logement social sur son territoire. Notre commune prend sa part dans l'urgence actuelle de permettre aux 40.000 ménages bruxellois en attente d'un logement social de pouvoir trouver un toit à prix abordable.

Aujourd'hui, de nombreuses familles doivent faire des choix entre payer le loyer ou se nourrir. Cette réalité est indigne de notre société. Evere agit pour faire en sorte que cela n'existe plus. Notre bilan dépasse notre ambition. Mais nous ne pouvons pas nous arrêter là. C'est de notre devoir de rester une commune qui permet de loger les mal-logés.

La rénovation continue du parc de logements sociaux est un indispensable pour atteindre les enjeux énergétiques et permettre d'offrir des logements convenables. Les SISP éveroises avec le soutien de la SLRB continueront les investissements pour rendre leur parc locatif moins énergivore, plus sain et mieux isolé.

La construction de nouveaux logements sociaux pour répondre aux besoins des familles les plus précaires est plus que nécessaire en sachant que 40.000 personnes sont sur liste d'attente pour un logement social. Plusieurs projets sont en cours ou finis à Evere. Il était prévu de créer au moins 250 logements publics sur les trois premières années de la mandature. Avec les SISP Everecity et Comensia, l' AIS et la régie foncière, l'objectif a été atteint. Nous comptons porter le même objectif pour les trois années à venir afin d'avoir un total de plus de 500 nouveaux logements publics principalement à destination des ménages aux revenus les plus faibles sur l'ensemble de la législature. Le collège portera toutefois une attention à veiller à la mixité sociale de ses quartiers en permettant le développement du logement social en dehors des quartiers où se trouvent déjà de grands ensembles dédiés au logement à bas coût. Cette mixité permettra un meilleur vivre ensemble et une moindre stigmatisation de la précarité. Cela cassera l'homogénéité socioéconomique des quartiers à faveur de la solidarité citoyenne.

Le défi du logement décent a également été relevé par le soutien à l'Agence Immobilière Sociale (AIS) Hector Denis par l'augmentation de sa dotation afin de stabiliser sa situation financière et d'augmenter le nombre de logements pris en gestion. Cet effort consenti sera reconduit et matérialisé dans le plan pluriannuel. La commune établira un contrat avec l'AIS pour définir ensemble la réalisation d'objectifs. Parmi ceux-ci, la commune souhaite que l'AIS augmente la prise en gestion de biens pour diminuer le temps d'attente pour l'octroi d'un logement. La commune souhaite également que l'AIS encadre des projets pilotes de logement particulier notamment dans le champs du housing first, du logement intergénérationnel afin de privilégier le maintien en autonomie ou du logement adapté à la personne porteuse de handicap. La commune réfléchira aux moyens de mutualiser les ressources en matière de petits travaux pour permettre à l'AIS de maintenir son parc locatif en bon état. La commune réfléchira aux synergies potentielles avec sa régie foncière pour répondre aux besoins de logement des éverois. Enfin, la commune mettra à disposition de l'AIS des locaux afin d'y implanter ses bureaux pour améliorer l'accueil de ses locataires et candidats locataires et réduire ses coûts.

La commune analysera les opportunités de développement de projets de logement social acquisitif en partenariat avec l'asbl Community Land Trust de Bruxelles.

La commune continuera à promouvoir une information de qualité sur tous les dispositifs existants pour diminuer le coût du logement dans le budget des ménages (allocation loyer régionale, orientation vers les acteurs favorisant l'insertion par le logement). La commune utilisera tous les leviers que la loi l'autorise afin de réquisitionner les logements inoccupés pour y

faire de l'insertion par le logement de manière encadrée avec des acteurs associatifs compétents en la matière.

Quand il s'agit de répondre aux enjeux de la pauvreté, on ne peut omettre la question difficile du sans-abrisme. Notre commune ne le conçoit pas comme une fatalité. Sortir de la rue est une démarche longue et complexe qui doit être accompagnée socialement. Mais cette démarche n'est rien sans l'accès dès le début à un logement. C'est l'enjeu du housing first. Deux projets pilotes ont été décidés pour sortir des personnes, sans-abris de la rue en offrant un toit et un projet de vie, en partenariat avec les acteurs sociaux locaux. L'un d'eux s'adresse uniquement aux femmes sans-abris qui sont encore plus précarisées. Pendant les trois années qui viennent ces deux projets sortiront de terre. La commune mettra tout en œuvre pour les accompagner afin de permettre d'offrir des solutions durables aux personnes vivant dans la rue sur notre commune. La commune réfléchira également à d'autres projets pilotes dans le cadre d'occupations temporaires de biens inoccupés. Ces occupations temporaires encadrées par des opérateurs professionnels pourraient permettre d'offrir des solutions housing first également.

La commune renforcera sa régie foncière qui est un outil permettant d'offrir du logement de qualité à un public qui n'est pas éligible au logement social mais peine à trouver un bien sur le marché locatif privé au vu de la montée des prix du loyer. Afin d'annuler ces effets de seuils, la régie foncière communale continuera à renforcer l'offre de logement public. Elle aura une attention pour des projets pour des publics spécifiques (familles monoparentales, logement d'urgence, logement intergénérationnel, logement pour personnes porteuses de handicap, familles nombreuses, etc.). Une vision sera également développée pour la gestion d'espaces à vocation commerciale ou horeca pour développer la vie commerçante de la

commune. La régie foncière sera renforcée par du personnel permettant une meilleure gestion au jour le jour du parc locatif. Elle renforcera ses procédures de gestion des recettes locatives. Elle mettra en place des processus d'intervention pour l'entretien de ses biens. La régie participera à l'objectif de l'augmentation du parc de logements publics sur le territoire de la commune en développant des projets dans les différents quartiers de la commune notamment via des projets subsidiés.

Evere a développé une stratégie pour accompagner les publics éloignés du monde du travail vers l'emploi. Le chômage n'est pas une fatalité. Des actions sont mises en place pour améliorer le matching entre l'offre et la demande d'emploi. Une maison de l'emploi s'est installée sur notre territoire. Des actions sont menées avec le monde associatif pour informer et orienter vers l'emploi ou la formation. La commune veut renforcer les partenariats avec la maison de l'emploi pour améliorer l'accessibilité des éverois au monde du travail. La commune veut également renforcer les actions d'information, particulièrement à destination des jeunes qui sont les plus touchés par le chômage, sur les emplois et les formations. La commune soutiendra le secteur associatif dans son accompagnement des éverois, sensiblement les jeunes, vers le monde de l'emploi. La commune proposera des projets particuliers, avec les acteurs locaux concernés, afin d'accompagner les NEET's¹ vers un emploi, un stage ou une formation. La commune poursuivra son soutien aux formations et ateliers informatiques ClicJob permettant d'augmenter l'assertivité des chercheurs d'emploi dans leur démarches numériques (recherche d'emploi ciblée, amélioration du CV, utilisation réseaux tels que LinkedIn,...). La

¹ Personne étant ni employée, ni dans l'enseignement ni dans une formation.

commune travaillera avec les employeurs locaux pour leur permettre de rencontrer plus aisément les chercheurs d'emploi éverois pour les accompagner et les former pour répondre aux besoins du marché du travail.

La commune continuera à être attentive à la discrimination à l'embauche. Afin de lutter plus efficacement contre ce fléau, elle portera des actions de sensibilisation vis-à-vis des employeurs éverois. Elle informera également les chercheurs d'emploi de leurs droits en la matière en partenariat avec les acteurs associatifs compétents. En tant qu'employeur, elle sera attentive à être encore plus inclusive.

La commune a porté, avec le monde associatif et les citoyens, une action solidaire pour venir en aide aux personnes isolées et frappées par la crise causée par la Covid-19. Cette action solidaire a permis de distribuer des centaines de colis à des personnes dans le besoin. La commune a également montré sa solidarité par une récolte de dons pour les sinistrés des inondations de l'été 2021 dans l'Est de la Belgique et par l'appui de notre personnel à des actions de déblayage de sites sinistrés. La solidarité citoyenne est inscrite dans l'ADN des éverois. La commune souhaite encourager et renforcer ces initiatives par un soutien logistique et humain aux projets pertinents qui se mettraient en place. La commune favorisera également l'ouverture d'une épicerie sociale afin de renforcer l'aide alimentaire pour les personnes qui en ont besoin. Cela se concrétisera par l'équipement et la mise à disposition d'un local à cet effet.

La pandémie de sras-cov2 a montré combien la première ligne de santé est un élément capital pour la prévention et la lutte contre les facteurs de risque chez les patients issus de milieux socioéconomiques les moins favorisés. L'âge moyen des médecins généraliste sur la commune augmente. Cela laisse présager une pénurie de la première ligne médicale dans les années à venir. La commune souhaite que cette première ligne puisse être renforcé en soutenant l'installation de maisons médicales sur le territoire en privilégiant les maisons médicales travaillant au forfait. Une attention sera portée aux quartiers en faible couverture en offre médicale de première ligne et aux quartiers à forte densité de logements sociaux. Cela pourra se faire notamment par la mise à disposition de biens publics ou encore par une politique d'urbanisme favorable. La commune portera une action volontariste pour soutenir ce type d'équipements notamment par un incitant fiscal. La commune renforcera sa participation dans des campagnes d'information et de sensibilisation sur la santé notamment en ce qui concerne la vaccination, le don de sang, le dépistage de certaines maladies et de cancers, la prévention des MST, etc. Un contact avec les acteurs de santé sera maintenu afin d'adapter l'offre communale aux réalités des publics éverois, sensiblement les plus précarisés. La prévention et la promotion de la santé sont une attention de la commune notamment via des actions ciblées, des communications ou des conférences. La commune inclura la section locale de la Croix-Rouge dans ses différentes actions en matière de prévention et de promotion de la santé.

En termes d'action sociale, outre son action en vue d'accompagner les personnes sans-abris dans leur besoin d'accueil d'urgence et dans un projet à long terme d'inclusion par le logement, la commune reste attentive aux enjeux du maintien en autonomie des personnes âgées, en

collaboration avec les différents acteurs compétents en la matière. Cela passe notamment par l'évaluation des plans froid et canicule et l'inclusion des questions sanitaires dans cette démarche.

L'accrochage social des citoyens passe par l'apprentissage d'au moins une des langues régionales. L'alphabétisation organisée par l'Entrela' compte plus de 250 apprenants, et illustre bien la nécessité de développer des actions d'accueil et d'accompagnement de première ligne. Nous continuons à soutenir ces projets en veillant à augmenter l'offre avec l'Entrela' et à soutenir l'apprentissage du néerlandais avec Het Huis van het Nederlands. Nous créerons plus de liens avec VIA asbl et BAPA Bruxelles, bureau d'accueil pour primo-arrivants à Schaerbeek et sur la Ville de Bruxelles afin de mieux orienter les primo-arrivants dans des démarches positives d'inclusion dans notre société. Une information adaptée dans la langue de primo-arrivant ou dans une langue de contact sera donnée à chaque contact avec nos néo-habitants étrangers. Nous soutiendrons des projets de tables de conversation en français ou en néerlandais autour de sujets liés à la citoyenneté en Belgique et à Bruxelles en particulier. La commune soutiendra également un projet d'écrivain public.

Notre solidarité doit également se renforcer pour répondre aux enjeux de la petite enfance. Evere est parmi les communes bruxelloises avec le plus haut taux de couverture en place d'accueil de la petite enfance en Région de Bruxelles-Capitale. Il ne faut pas se satisfaire de cet état de fait. La commune souhaite atteindre au minimum un taux de couverture d'accueil de la petite enfance de 50 %. Quand on compare avec les autres communes ayant un haut taux de couverture, on constate qu'Evere a fait le

choix de privilégier les places dans des milieux d'accueil publics ou pratiquant une participation financière des parents proportionnelle aux revenus avec un service des plus qualitatif. Les crèches communales sont reconnues comme offrant un accueil parmi les plus qualitatif en terme d'infrastructures, d'accompagnement éducatif et ludique ou d'encadrement sanitaire. Cette réalité ne doit pas occulter la disparité des besoins et la nécessité de l'accueil de la petite enfance. La commune va répondre au besoin de place d'accueil dans le bas Evere notamment en augmentant la capacité de la crèche néerlandophone De Hummeltjes et en inaugurant une nouvelle infrastructure à cet effet. La commune envisage la création d'une halte accueil sur son territoire afin de répondre aux besoins spécifiques et à l'accueil flexible de la petite enfance. La commune veillera à maintenir un taux de couverture élevé en favorisant la création de crèches sur son territoire. Le projet d'inscriptions en ligne pour nos crèches francophones se prépare via notre nouveau programme de gestion administrative 'Tutute' opérationnalisé depuis mars 2021.

La solidarité c'est également le développement d'une politique d'égalité des chances et d'inclusivité proactive. Evere continuera les actions de sensibilisation sur les questions d'égalité notamment en ce qui concerne les violences de genre, les disparités salariales femme-homme, le harcèlement de rue ou encore les discriminations envers les LGBTQIA*. La commune travaillera également à une meilleure sensibilisation pour l'inclusion des personnes handicapées dans la société. La commune développera des marches exploratoires avec des publics discriminés ou minorisés dans l'espace public pour envisager les dispositifs renforçant l'inclusion. La commune promouvra la diversité de genre, culturelle, philosophique et socioéconomique dans son fonctionnement et sa

communication afin d'être un pouvoir exemplaire et représentatif de sa population. Nous serons attentifs à soutenir un projet de société interculturel du faire ensemble. La commune associera tous les partenaires associatifs pertinent ainsi que la zone de police à ces actions.

Enfin, notre solidarité n'est rien si elle ne dépasse pas nos frontières. Depuis plus d'une décennie, Evere a bâti un partenariat solide avec Oued Essafa, commune rurale du sud marocain. Ce partenariat de coopération au développement a permis à notre commune d'accompagner cette localité dans la mise en place d'un service d'action sociale dans la dizaine de villages que compose cette municipalité. Evere s'engage à poursuivre ce partenariat, en lien étroit avec l'État fédéral et Brulocalis, pour que notre solidarité essaime dans le monde également. Dans cette logique, Evere mènera une mission exploratoire pour envisager un partenariat avec un municipalité de Cisjordanie. Ce partenariat pourra se construire par un partage de compétences de notre administration communale, le développement de projets concrets mais également des actions citoyennes solidaires.

*

* *

Evere, commune de résiliences.

En 2021, les enjeux climatiques ne sont plus discutables. Notre responsabilité est de prendre en charge notre part d'actions concrètes et de mesures fortes pour limiter le réchauffement climatique et son impact néfaste. C'est évidemment un enjeu qui doit être pris au niveau global mais nous pensons qu'il peut également se mettre en œuvre à l'échelle locale. Evere considère que cela ne peut se faire sans prendre en compte les enjeux sociaux. Evere a toujours été une commune pionnière dans la prise en charge des enjeux climatiques dans sa politique dans une visée concrète. La volonté est de continuer cette démarche dans une logique de résilience. C'est dans cette visée que la commune établira le plan d'action climat d'Evere (PACE) sur base participative et citoyenne pour identifier et définir des mesures concrètes à mettre en œuvre dans toutes les compétences d'action de la commune.

En tant que pouvoir public, la commune continuera le travail de conscientisation de son personnel à la prise en compte de démarches écologiques dans le quotidien du fonctionnement de la commune via le renforcement des éco-teams sur tous les sites communaux.

La commune prévoit de créer un espace dédié au développement durable. Cet espace pourra accueillir des actions de sensibilisation. L'objectif est d'y développer, en partenariat avec le monde associatif et les citoyens, des projets permettant de favoriser le recyclage, la récupération, le partage de ressources, l'économie circulaire, la valorisation des déchets. Cet espace pourra également accueillir des actions ciblées visant à informer les citoyens sur les primes liées à la rénovation énergétique du bâti ainsi que sensibiliser aux actions concrètes en faveur du développement durable.

Evere est et restera une commune avec un nombre important d'espace verts. La commune a créé de nouveaux parcs. Nous avons noué un partenariat avec Bruxelles Environnement pour la reprise en gestion du plus grand espace vert de la commune (parc St Vincent, Bon Pasteur, Moeraske) dans une logique durable. Pour fêter les 900 ans de notre commune, nous avons procédé à la plantation de 900 arbres sur le territoire. Cette démarche sera poursuivie dans les années à venir en favorisant la verdurisation de l'espace public. La commune créera une coulée verdurisée traversant 60% de son territoire afin de prévoir un meilleur écoulement des eaux de pluies vers le maillage bleu, de réduire l'emprise bâtie, de créer de la convivialité dans l'espace public. La commune continuera sa logique de plantation dans l'espace public afin de réduire les îlots de chaleur et d'augmenter la surface de sols perméabilisés. La commune envisagera la création de petits espaces verts publics en intérieur d'îlot.

La commune souhaite garder le caractère agréable et ouvert de ses espaces verts. Aujourd'hui, il faut permettre à chacun d'avoir un espace vert public à proximité de chez soi. Les espaces verts sont des endroits de réappropriation de vie citoyenne où doivent se rencontrer à la fois les enjeux de développement de la vie naturelle et sauvage, de socialisation des citoyens, de pratiques sportive ou culturelle, de jeu pour petits et grands. Evere dispose déjà d'un nombre important de ruches sur son territoire dont plusieurs font l'objets de projets participatifs et citoyens avec le soutien de la commune. Dans une logique de développement durable, la commune favorisera l'installation de ruchers supplémentaires sur son territoire, notamment sur des toitures vertes. Pendant le début de cette mandature,

la commune a créé plus d'une dizaine de nouvelles parcelles dédiées à l'activité maraîchère par les citoyens. Nous pensons notamment à la mise en place des nouveaux potagers dans le parc Mandela qui viennent s'ajouter à ceux déjà existant au parc du 11 novembre et au moulin d'Evere. La commune continuera son soutien à la mise à disposition d'espace de potagers pour les citoyens. Une attention sera portée aux projets de potagers collectifs et citoyens favorisant la rencontre interculturelle et incluant des publics d'horizons socioéconomiques différents. La commune soutiendra aussi les dynamiques des habitants souhaitant verdir leur quartier en les accompagnant dans leurs démarches et en fournissant du matériel et de l'expertise. La commune soutiendra également tout projet de compostage public et partagé dans une logique de sensibilisation à la réduction des déchets.

Dans la logique de végétalisation de l'espace public, la commune œuvrera à la verdirisation plus importante des îlots occupés par les établissements scolaires via un plan pour la végétalisation des cours d'écoles qui doivent devenir de vrais espaces de vie déminéralisés sur base de l'expérience réalisée à Everheide et via la réalisation d'un projet pilote participatif au départ de l'école Clair Vivre. L'enjeu est de rendre toutes les cours de récréation plus ludiques, plus humaines et plus naturelles. La commune continuera son plan pour l'installation de plaines de jeux de qualité sur son territoire. Les plaines de jeux seront plus durables et inclusives pour les enfants à besoins spécifiques. La commune souhaite la création d'un grand espace de jeux dans le parc Saint Vincent/Bon Pasteur d'attractivité régionale en partenariat avec Bruxelles Environnement. Elle envisage également d'en placer une au square de l'accueil et dans le parc du complexe ainsi qu'au niveau de l'avenue Artemis. Un plan de rénovation des plaines existantes sera également mis en œuvre.

La commune continuera à sensibiliser à l'alimentation saine et durable notamment en mettant en place des activités sur le sujet au musée bruxellois du moulin et de l'alimentation. La commune favorisera l'implantation d'une ferme urbaine sur son territoire afin de sensibiliser à l'agriculture, au circuit court et à l'alimentation saine et durable et d'en faire un outil pédagogique. La commune soutiendra la démarche des Cuisines bruxelloises de rendre les repas chauds dans les écoles plus durables avec des quantités de viandes diminuées et une plus grande part accordée aux légumes produits en circuit court. La commune mettra en place, avec le secteur économique, des actions visant à favoriser les démarches zéro déchet et le commerce de proximité. La commune continue son soutien à des actions permettant de faire ses courses en circuit court avec des produits locaux et durables promouvant l'alimentation saine comme les GASAP, la Ruche qui dit oui, eFarmz, etc. Cela se concrétisera notamment via la mise à disposition d'espaces communaux à cet effet. La commune souhaite que ces actions soient accessibles en priorité aux publics les moins favorisés socioéconomiquement.

Forte de l'approbation à l'unanimité de son plan de communal de développement, la commune dispose d'un guide clair sur la ligne qu'elle souhaite développer dans son urbanité. Afin de transformer ce plan en réalité, Evere porte l'ambition de conclure un contrat de quartier durable avec la Région de Bruxelles-Capitale pour revitaliser au moins un quartier de la commune situé dans la zone de revitalisation urbaine. L'enjeu de ce projet est de permettre d'imaginer le développement d'un quartier main

dans la main avec ses habitants afin de le faire renaître sous un jour meilleur en retissant du lien citoyen, en revitalisant le commerce de proximité, en créant des infrastructures à disposition de toutes et tous et en rendant l'espace public plus durable et plus humain.

Être commune résiliente est un défi majeur qui se prépare aussi au niveau du bâti communal. Commune pionnière en la matière, Evere a déjà fortement avancé en équipement la quasi-totalité de ses bâtiments de panneaux solaires. La piscine communale dispose également d'une unité de cogénération d'énergie. Différents sites sont également équipés de toitures végétalisées afin d'avoir une meilleure gestion des eaux pluviales, une meilleure isolation et d'augmenter la végétalisation de la commune. Nous souhaitons poursuivre la végétalisation des toitures des bâtiments communaux et appliquer plus strictement le règlement communal d'urbanisme imposant la végétalisation des toitures plates de moyenne et grande taille. La commune poursuivra son plan visant à augmenter les performances énergétiques de ses bâtiments en se fixant pour objectif la neutralité des bâtiments communaux pour 2040 dont au moins la moitié pour 2030. La commune investira dans des solutions de gestion durable des énergies dans ses bâtiments publics notamment en continuant la rénovation des systèmes de HVAC ou en installant des systèmes de ventilation mécanique, rénovation des châssis, isolations des enveloppes de bâtiments, pose de panneaux solaires,... Il faut également noter que plus de 50 millions d'euros seront investis dans la rénovation énergétique des logements sociaux éverois sur l'ensemble de la mandature.

À l'horizon 2024, la commune continuera la transition de son charroi vers le zéro émission tant que faire se peut si la spécificité des véhicules le permet. La commune favorisera également l'usage du vélo pour les déplacements de courte distance au sein de la commune. Elle poursuivra sa politique d'acquisition de vélos de service pour les différentes fonctions nécessitant de se déplacer et permettant de le faire avec des vélos ou vélos cargos. La commune réfléchira à la possibilité de remplacer certains véhicules de fonction par des budgets mobilité.

La commune continuera à encourager l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens. Nous soutiendrons le développement d'initiatives d'ateliers de réparation de vélos et inviterons systématiquement des réparateurs de vélos lors des repair cafés organisés sur la commune.

La commune étendra les emplacements sécurisés de stationnement de vélos pour son personnel sur ses différents sites en y prévoyant des points de recharge pour les vélos électriques. De manière générale la commune doublera le nombre de places de stationnement sécurisées pour les vélos à destination des citoyens hors voirie ou dans des box fermés (vélo box). La commune triplera le nombre d'arceaux pour vélos et deux roues en voirie. Nous sommes conscients que les services de freefloating offrent des alternatives de mobilité favorisant l'intermodalités et la mobilité alternative à la voiture, néanmoins, nous souhaitons limiter les nuisances causées par la dérégulation ambiante. La commune créera des zones de drop off clairement identifiées pour éviter la présence anarchique des trottinettes, vélos et scooters en freefloating sur la voirie. En accord avec la législation régionale, les engins déposés en dehors de ces zones seront dès lors enlevés et leurs utilisateurs sanctionnés.

En matière de mobilité, la commune continue de s'inscrire dans la logique du plan régional Good Move. Elle sollicitera le soutien de la région pour renforcer les mailles apaisées. Elle mènera aussi des actions pour continuer d'apaiser le trafic dans les quartiers résidentiels notamment en multipliant par quatre le nombre de rues scolaires sur notre territoire. La commune soutiendra les projets de réappropriation citoyenne des rues en y favorisant les lieux de rencontre, le jeu, les plantations citoyennes, etc.

Dans cette logique, la commune souhaite établir un nouveau plan communal de mobilité afin d'avoir un meilleur diagnostic de la situation existante, pour définir les besoins et prioriser les interventions. Ce plan devra notamment faire un focus sur la mobilité autour du quartier Colonel Bourg / Grosjean pour préparer les changements liés au parkway et à mediapark. Il devra également prendre en compte les modifications que vont amener la création des trois stations de métro dans le bas Evere. Enfin, il devra intégrer les besoins créés par le développement des PAD Josaphat, Bordet et Défense pour éviter que ces projets n'aient un impact négatif sur la mobilité des quartiers éverois. L'objectif de ce plan est d'également porter un focus sur les actions à mener dans les zones à concentration d'accident pour mieux sécuriser l'espace public surtout pour les usagers les plus faibles.

Evere est une commune qui croit au transport en commun pour favoriser la mobilité dans et autour de la commune. Evere affirme de surcroît son soutien inconditionnel au projet porté par la STIB, la Région et Beliris de création d'une ligne de Métro 3 reliant le Nord et le Sud de Bruxelles avec une option d'extension jusqu'à l'aéroport. Ce projet est une aubaine pour favoriser la mobilité intrarégionale des éverois. Cela amènera également plus de dynamisme à nos quartiers qui seront dès lors mieux

connectés à l'ensemble de la région. La commune est consciente que ce projet impliquera une période de chantier importante. Nous veillerons à travailler main dans la main avec le maître d'ouvrage du chantier dans une logique d'hypercoordination afin de minimiser au maximum les désagréments pour les citoyens, les commerces et la vie éveroise. Nous souhaitons la conclusion d'un pacte avec la STIB et Beliris pour définir les termes de cette période allant jusqu'à l'inauguration de la ligne et de ses stations. Ce pacte devra définir les aides et compensations pour les commerces, entreprises, associations touchées par le chantier ainsi que l'adaptation de la vie de quartier pendant cette phase. Le pacte devra également définir le moyen de redynamiser les quartiers une fois les chantiers finis pour retrouver la vie et la tranquillité d'avant.

Notre territoire concentrera tous les modes de transport une fois le métro arrivé jusqu'à Bordet. C'est une opportunité pour favoriser l'intermodalité. Evere plaidera pour une circulation du transport en commun qui bénéficie à la mobilité intracommunale et qui correspond également aux besoins de mobilité intrabruelloise des éverois sans privilégier un réseau allant uniquement vers le centre de la ville. Le transport en commun doit aussi pouvoir nous relier facilement avec les communes avoisinantes de l'est de Bruxelles et de la périphérie. Evere travaillera avec les sociétés de transport en commun afin d'avoir une offre qui permet de ne pas devoir avoir trop de ruptures de charges sur les trajets, de limiter les temps d'attente en ce compris en soirée, d'avoir des connexions efficaces avec tous les quartiers de l'est et du centre de Bruxelles, d'avoir des places en suffisance à bord de véhicules et d'avoir un mode de transport sécurisant dans le véhicule, dans et autour des arrêts.

En ce qui concerne le stationnement, la mise en zone verte de 18h à 9h du matin est un fait. Les éverois qui ont une carte de riverain retrouvent le chemin vers les commerces et horeca sans devoir s'acquitter d'une redevance en soirée. Ce changement de couleur de zone permet aussi de pouvoir stationner avec une carte de riverain dans le périmètre concerné. L'entretien et l'asphaltage régulier des voiries est un investissement continu pour plus de sécurité sur la route, tant pour les automobilistes que pour la mobilité douce, encore renforcée par un vaste plan de renouvellement de l'éclairage public via la mise à jour du plan lumière. Une attention sera portée au marquage routier pour le rendre plus pérenne et sécuriser tous les modes de déplacement. Le réaménagement de certains axes, tels que l'avenue Louis Pierard, le quartier Verdonck-Picardie, le carrefour des rues Mattheussens-Van Obberghen ou encore le square de l'Oud Kappelleke contribue à augmenter et valoriser les espaces publics agréables et sécuriser nos voiries en ayant une grande attention à la diminution de la vitesse, à l'augmentation des pistes cyclables sécurisées et au maintien d'emplacement de stationnement pour les riverains. L'investissement dans la sécurité routière est constante notamment par la tolérance zéro pour les excès de vitesse et en faisant en sorte que tous les modes de transports trouvent leur place dans un environnement sécurisé. Plusieurs radars fixes et mobiles sont installés. Des voiries tels que l'Avenue Jules Bordet nécessitent un réaménagement complet afin de les adapter au 21^e siècle. Le plan communal de mobilité aidera à définir les autres priorités pour le futur.

La mise en place de la rue scolaire à l'école La Source fut un grand succès, tant pour l'équipe de l'école, les enfants, les parents, que pour les riverains. Nous souhaitons créer une rue scolaire pour Everheide prochainement. Cela matérialise ainsi notre volonté de mise en place progressive de rues scolaires pour sécuriser et apaiser les abords des écoles

sur notre territoire. La commune souhaite encore voir trois rues scolaires supplémentaires d'ici la fin de la mandature.

La sécurité routière est l'enjeu de tous. Nous continuerons à sensibiliser au respect du code de la route par des actions ciblées sur des thématiques définies comme par exemple la sécurité aux abords des écoles, la ceinture de sécurité, le téléphone au volant, la vitesse excessive, la consommation de substances, etc. La collaboration avec la zone de police sera maintenue et prolongée afin que des actions choc soient effectuées en incluant un volet répressif. Le nombre d'afficheurs indicatifs de vitesse sera augmenté et le nombre de contrôles de radars mobiles également. La commune envisagera le placement de nouveaux radars fixes ou de radar tronçon où c'est possible. L'éducation à la sécurité routière passera également par les écoles communales où le brevet piéton en première primaire et le brevet cycliste en cinquième primaire seront généralisés.

La commune reste attentive aux besoins en stationnement dans les quartiers résidentiels surtout en soirée. Elle travaillera avec les entreprises afin de permettre la mise à disposition à faible coût de places de stationnement hors voirie comme elle l'a fait en mutualisant les parkings de ses bâtiments communaux. La commune continuera à augmenter la place pour les voitures partagées qu'il s'agisse de cambio ou des voitures en freefloating.

Enfin, la commune aura une attention à la mobilité des personnes les plus fragiles et des personnes à mobilité réduite. Nous avons mis en place le service EverMob avec l'ALE d'Evere. Nous allons acquérir un second véhicule afin de renforcer le service de taxi social de la commune. La commune continuera ses investissements afin de sécuriser l'espace public

pour les personnes à mobilité réduite, les personnes malvoyantes et les personnes malentendantes.

L'éclairage public est un outil permettant de sécuriser nos rues et places en soirée et la nuit. Il est primordial surtout pour des publics déjà insécurisés sur la voie publique (personnes âgées, femmes,...). Nous nous devons de veiller à ne laisser aucun recoin sombre qui favoriserait l'insécurité sur notre territoire. Malgré tout, la commune veillera à un éclairage public plus respectueux de l'environnement en remplaçant l'éclairage le plus énergivore, en privilégiant des lumières aux températures de couleurs plus respectueuses de la faune dans certaines zones arborées, en veillant à un éclairage adaptatif en fonction du passage et de l'heure. L'enjeu est de diminuer la pollution lumineuse dans les quartiers tout en maintenant un niveau de sécurité maximal sensiblement pour les piétons et cycliste avec une attention aux publics se sentant moins sécurisés dans l'espace public la nuit. Cela se fera notamment dans le cadre de la mise à jour du plan lumière et aussi en incluant les résultats de marches exploratoires avec des publics insécurisés dans l'espace public. La commune participera à des initiatives telles que la nuit de l'obscurité.

Afin d'être résilient, un territoire doit veiller à la gestion de la propreté publique et des déchets. La question de la propreté est un enjeu citoyen majeur. C'est un domaine sur lequel le mécontentement des citoyens se fait parfois ressentir de la manière la plus virulente qu'il soit car les souillures et incivilités qui jonchent nos quartiers nous pourrissent la vie. Bien que la responsabilité de tout un chacun soit engagée dans ce combat, la commune ne considère pas ce phénomène comme une fatalité. Nous voulons faire en

sorte que cela change. C'est un travail qui doit inclure les citoyens. C'est aussi cela la logique de résilience. Nous en voulons pour preuve le succès des opérations de nettoyage citoyens organisés par des collectifs ou par la commune par exemple avec des jeunes de maison de quartier. Ils sont un franc succès et nous continuerons à les soutenir et à les renforcer. Ils participent d'une prise de conscience collective du fait que c'est le souci de tous. La commune veut continuer son rôle de sensibilisation des publics. La commune mènera diverses vastes campagnes de communication, d'information et d'échange sur la propreté publique afin d'atteindre l'ensemble des citoyens sur des thèmes ciblés comme le tri sélectif des déchets, les dépôts clandestins, les déjections canines, les petites incivilités, le moment et le lieu de sortie des poubelles. L'objectif est de mener des campagnes choc et claires permettant de sensibiliser le citoyen de manière pédagogique en pouvant utiliser parfois l'humour. L'enjeu est également d'informer sur les risques encourus en termes répressifs. Cette campagne de communication se déploiera via différents canaux (brochures, affiches, banderoles, sensibilisation directe, dessins à l'eau à haute pression, conférences, action de terrain, etc.). La sensibilisation passera également par la distribution de goodies comme des cendriers de poche ou des sacs à déjections canines.

Un problème de propreté est lié à la présence d'animaux sauvages qui déchirent les sacs poubelle. Dans certains quartiers problématiques, la commune mettra à disposition des bacs à ordures solides afin d'éviter que les sacs soient éventrés. La commune travaillera avec Bruxelles Environnement pour limiter les soucis de propreté causés par la présence de renards, animaux protégés, en milieu urbain. La commune luttera également plus efficacement contre les nuisibles en augmentant les actions ciblées notamment autour de la voie de chemin de fer avec Infrabel, autour

du parc Bon Pasteur avec Bruxelles Environnement ou de manière plus générale avec le service voiries et avec Vivaqua.

Afin de diminuer le nombre de dépôts clandestins en rue, la commune évaluera la possibilité d'augmenter le quota de passages possible au sein de la déchetterie communale en passant de 2m³ par ménage éverois par trimestre à 2m³ par personne adulte par trimestre. La commune continuera des actions ponctuelle de ramassage des encombrants dans les quartiers.

La commune renforcera les équipes dédiées au nettoyage de l'espace public afin de maintenir nos rues, places et parcs propres et agréables. Des actions seront renforcées autour des lieux identifiés comme problématiques.

Un volet répressif sera également renforcé en augmentant le nombre de sanctions administratives contre les incivilités liées à la propreté publique. Afin de mieux identifier les auteurs de celles-ci, la commune se dotera de caméras mobiles qu'elle placera dans divers lieux identifiés comme à risque de dépôts clandestins d'immondices. Cette action sera à la fois dissuasive et répressive. La commune utilisera également les images de dépôts pour sensibiliser la population sur ce que risquent les auteurs de tels faits.

Dans une démarche visant à sensibiliser à diminuer les déchets et à valoriser les déchets, la commune renforcera son service recup&go et développera une ressourcerie permettant de donner une seconde vie à toute une série de déchets. Dans la gestion de ses chantiers, la commune veillera aussi à valoriser le mieux possible les déchets dans une logique circulaire.

Enfin, Evere a reçu le label de commune amie des animaux pour sa politique de bien-être animal, preuve de notre résilience également avec nos amis les animaux. La commune continuera de soutenir l'initiative lancée récemment des vétochèques permettant d'aider les personnes avec moins de revenus à pouvoir consulter un vétérinaire avec leur animal de compagnie. Evere propose des activités et des brochures d'information et de sensibilisation sur le bien-être animal. Leur diffusion sera renforcée. Le territoire compte 6 espaces de liberté pour chiens. La commune veillera à en ouvrir 2 supplémentaires. La commune continuera son soutien au foyer pour animaux en détresse Every'Cat. La commune continuera d'informer sur la faune sauvage sur son territoire afin d'être un territoire accueillant pour cette dernière sans que cela n'entrave notre quotidien. Cela passera par l'installation de nichoirs notamment pour favoriser les populations de moineaux et mésanges. Une information adéquate sera donnée pour minimiser l'impact de la présence des renards sur notre quotidien tout en respectant son habitat et son mode de vie au vu du caractère protégé de cette espèce.

*

* *

Evere, commune de libertés.

Evere, une commune qui bouge n'est pas qu'un slogan. Malgré deux années extrêmement difficiles pour le vivre ensemble et l'expression de nos libertés, Evere a le dynamisme chevillé au corps et continuera à lui donner plus de place pour s'exprimer.

En matière de pratique sportive, Evere veut être une commune qui promeut la diversité de l'offre pour permettre à chacun de s'épanouir dans une discipline qui lui convient et avec des partenaires qui partagent cela. Mais cette diversité n'est rien sans l'accessibilité. Il faut permettre à chacun de pouvoir pratiquer. C'est la raison pour laquelle, la bourse des sports a été augmentée de 50 € à 75 € à la grande satisfaction des éverois. Evere ouvrira des discussions avec les grands clubs sportifs occupant des infrastructures communales pour que l'affiliation des éverois puisse se faire à un prix préférentiel. La pratique libre et en plein air est la plus accessible pour tout un chacun. Les trajets de jogging et de running continuent à faire l'objet d'une attention particulière en prévoyant un éclairage adéquat et un sol entretenu. Des espaces de street workout ont été installés et la commune prévoit l'installation de quatre nouveaux lieux dédiés à cet effet sur notre territoire d'ici la fin de la mandature.

Depuis longtemps, Evere a fait le choix d'investir dans des nouveaux sports. Il y a de nombreuses années, la commune a soutenu le développement de la pratique du hockey sur gazon quand elle n'était que marginale. Aujourd'hui, notre commune accueille le Royal Evere White Star Hockey Club, un des meilleurs clubs belges en la matière et a émancipé un nombre important de jeunes via cette pratique avec la fierté d'avoir formé

notamment des membres de la famille royale et deux médaillés d'or olympique des JO de Tokyo et champions du monde. Ces parcours doivent inspirer nos jeunes. Cet exemple de partenariat entre des clubs et la commune doit nous guider tout en veillant à garder ces pratiques accessibles à tous les éverois quel que soit leur niveau socioéconomique. La commune continuera à soutenir la pratique du hockey par la rénovation d'un terrain supplémentaire de hockey à l'instar de la rénovation réussie du tout nouveau terrain de football américain, premier terrain homologué en Région de Bruxelles-Capitale.

La commune a conclu un partenariat avec Beliris pour la construction d'un tout nouveau hall sportif dans le parc du complexe. Ce hall accueillera une salle omnisport et une petite salle pour la pratique de sports légers ou pour l'échauffement. Cette salle sera construite selon les standards les plus modernes dans le secteur. Elle comportera une tribune intérieure pour assister aux compétitions avec tout le confort nécessaire et aura une grande terrasse surplombant les terrains de hockey et de football américain. Un espace horeca sera le trait d'union entre ces deux lieux dédiés au public. Ce complexe sera équipé de sanitaires en suffisance pour tout le confort de la pratique sportive. Le bâtiment communiquera avec l'ancien complexe de bâtiments accueillant des associations locales et des activités socioculturelles afin d'avoir une offre diversifiée sur le site et répondant aux besoins de publics très différents. Ce nouvel espace sera un lieu de rencontre qui pourra accueillir des compétitions mais également des événements afin de faire de cette salle un vrai lieu de vie à destination des éverois. Le parc du complexe sportif deviendra dès lors un réel centre d'attractivité pour la pratique sportive à Evere. Nous lancerons également une étude pour définir le futur à donner à l'ancien hall polyvalent. L'étude devra définir si la salle peut être maintenue ou non pour la pratique

sportive. La commune souhaite à tout le moins préserver les fresques du peintre Delahaut qui ornent sa façade latérale.

La commune souhaite développer la pratique du padel. C'est pourquoi elle prévoit la construction de deux terrains dédiés à ce nouveau sport dans le complexe du Triton.

Dans le bas de la commune, la tribune du stade de football sera enfin totalement finie. Celle-ci pourra accueillir jusqu'à 200 spectateurs et disposera de vestiaires et sanitaires en suffisance.

Les pistes de pétanque du parc Saint Vincent seront rénovées et les pavillons seront remplacés par un bâtiment permettant la pratique de la pétanque indoor, offrant un petit espace horeca pour ce coin du parc et permettant l'implantation de toilettes publiques et d'un local pour les gardiens de parc.

À proximité de la place de la Paix, au numéro 1 de la rue de Paris, la commune va créer une nouvelle salle supplémentaire dédiée à la pratique sportive légère en intérieur avec une attention pour le sport au féminin.

La commune souhaite également réfléchir à la possibilité de développer des espaces pour la pratique sportive dans le quartier Conscience en déficit d'espaces à cet effet pour le moment.

La commune est également vecteur de popularisation de la pratique sportive. C'est pourquoi, elle soutient les clubs et événements qui permettent aux éverois de découvrir une pratique sportive. La commune a mis en place le week-end Evere en Sports, elle continuera à développer cet événement afin d'en faire le moment de référence pour la rencontre entre

les clubs sportifs et les éverois pour créer du lien entre les disciplines sportives et promouvoir la pratique du sport à tout âge et pour tout le monde sans distinction de genre, de milieu socioéconomique, de contexte culturel, etc. Il s'agit de permettre la rencontre de tous autour du langage universel du sport. La commune pérennisera le run & bike afin de devenir un événement de référence en la matière dans le nord-est de Bruxelles. La commune portera une attention particulière à inclure le handisport dans ses événements sportifs.

Que seraient nos libertés sans la vie associative ? Evere est une commune qui porte une grande attention à ses associations locales. Elles font vivre nos temps libres, sont des garantes de solidarité et témoignent du dynamisme des éverois. Les associations offrent un panel d'activités extrêmement large. La commune est là pour les permettre de faciliter leurs quotidien par des soutiens en subsides, la mise à disposition de matériel ou de locaux et des partenariats pour permettre l'éclosion de leur action. La commune a ouvert l'espace associatif Eugène Moreau, en hommage à cet ancien bourgmestre faisant fonction lui-même très actif en ce domaine de son vivant. Cet espace accueille une maison de jeunes, une antenne de centres d'information pour les jeunes (Infor Jeunes et SIEP), du suivi scolaire secondaire et l'accompagnement dans la recherche d'emploi, des activités culturelles de l'Entrela' et des locaux polyvalents à usage partagé pour le quartier. L'espace Eugène Moreau est également mis à disposition pendant le blocus aux étudiants éverois, comme endroit d'étude partagé, cette action sera renouvelée et étendue les années à venir. Le travail autour de l'information jeunesse et de l'orientation étude/emploi sera renforcé. Nous réfléchirons à pouvoir mener aussi des actions délocalisées dans d'autres quartiers de la commune. La commune va transformer son

bâtiment rue de Paris numéro 1 pour accueillir également des activités associatives à caractère socioculturel dans le bas de la commune. Ces locaux pourront aussi servir de lieu de blocus pour les étudiants éverois.

Le soutien plus particulier à la jeunesse éveroise est une attention quotidienne. La commune souhaite renforcer le monde associatif qui travaille avec la jeunesse en permettant notamment l'implantation d'une maison de jeunes dans le centre de la commune ou d'un service d'aide en milieu ouvert.

La vie associative doit également permettre aux éverois de se rencontrer et de partager des moments ensemble pour apprendre à se connaître et à pouvoir vivre et faire ensemble. Nous continuerons à mettre en place les activités intergénérationnelles, interculturelles et solidaires par l'ASBL la Cohésion Sociale d'Evere et le service de prévention, tels que cohésion-nous ! Ces événements permettent de faire connaître les pratiques culturelles de tout un chacun dans une visée interculturelle. Ces événements se tiennent actuellement pendant la période du mois du Ramadan et aux alentours des fêtes de Noël. La commune veillera à mettre sur pied au moins un événement supplémentaire en lien avec d'autres communautés culturelles présentes sur le territoire d'Evere (par exemple avec les communautés du sous-continent indien ou les communautés des balkans).

Par l'acquisition de l'ancienne salle Saint-Joseph, l'objectif du collège est de redynamiser la vie culturelle, associative et de quartier dans le haut Evere : l'Espace Simone de Beauvoir vient d'être mis en location pour des activités associatives et culturelles. Cette salle contient un espace polyvalent avec un bar et des cuisines ainsi qu'une salle de spectacle modulable qui sera équipée en conséquence. Dans les années qui viennent

la commune va investir afin de rendre la salle de spectacle accessible aux personnes à mobilité réduite.

En matière de culture, Evere peut compter sur ses deux centres culturels pour offrir un dynamisme important tant en matière de pratique culturelle que de consommation culturelle. La commune soutiendra les centres culturels surtout dans leur volonté d'amener à la culture les publics qui en sont le plus souvent exclus ainsi que d'amener la pratique culturelle dans le quotidien de tout un chacun. La commune soutiendra également toute démarche de création d'œuvres d'art au sein de quartiers de logements sociaux en partenariat avec la SLRB et les centres culturels. La commune soutiendra les projets culturels participatifs permettant de réfléchir à l'espace public pour se le réapproprier par la culture.

La commune soutiendra et accompagnera l'initiative de l'Entrela' de porter un festival biennal dédié au street art et à la création d'œuvres d'art dans l'espace public. Projet unique en Région de Bruxelles-Capitale, il s'agira de soutenir l'émergence d'œuvres de qualité embellissant notre commune et sur base de projets impliquant les citoyens. La commune participera à ce projet afin de mettre Evere sur la carte culturelle bruxelloise.

La commune soutiendra la pratique culturelle en mettant en place un chèque culture qui, à l'instar de la bourse sport, permettra de diminuer l'inscription des éverois les moins favorisés socioéconomiquement à des ateliers ou stages culturels ou créatifs.

La commune souhaite redynamiser son musée communal. Un rafraîchissement des lieux vient d'être achevé. Il a permis de rendre les lieux plus attrayant et de présenter la collection de manière plus dynamique. L'enjeu est également d'inclure les 60 dernières années de l'histoire de la commune dans l'espace muséographique. La commune travaillera avec le monde associatif afin d'avoir des moments thématiques à destination des éverois, des maisons de jeunes, des centres culturels, des écoles, etc. La commune prévoira une offre musicale avec des petits apéro-concert ou des apéro-lecture une à deux fois par mois de mai à septembre dans le jardin du musée en partenariat avec l'académie de musique. La commune prévoit également de rénover l'annexe du musée afin d'y implanter un espace horeca convivial axé sur l'alimentation locale de qualité et les produits de microbrasseries du nord-est de Bruxelles. Ce lieu pourra également servir comme lieu de rencontre parent enfant en étant aménagé à cet effet avec un espace ludique permettant l'échange et le partage par le jeu. Le lieu accueillera une fois par mois des animations, conférences, échanges sur le thème de la parentalité.

La commune continuera la dynamisation du musée bruxellois du moulin et de l'alimentation en développant un pôle axé sur le patrimoine gastronomique et l'alimentation saine en proposant un programme d'animations sur le sujet de octobre à avril. L'événement Evere Food sera le réel lancement de cette saison permettant d'axer ce lieu sur son quartier. La commune prévoit la rénovation du Gueuzenberg en vue d'y maintenir une activité horeca de qualité permettant d'attirer au-delà de nos frontières et d'offrir une diversité sur notre territoire. L'objectif est aussi de permettre d'ouvrir une partie de ce site aux citoyens.

Evere bouge. Cela se ressent aussi dans son envie de fêtes. Deux grands événements rythment l'année. Le premier se tient aux portes de l'été, il s'agit d'Evere en Fête. Le retour de l'événement après la pandémie est attendu. Nous rajouterons une scène supplémentaire qui sera dédiée aux artistes locaux. Nous proposerons aux artistes de chez nous de présenter un set plus intimiste pendant cette grande fête aux airs d'été. La seconde festivité se tient aux portes de l'hiver. Il s'agit du marché de Noël qui développera un volet extérieur aussi pour profiter des parfums de vin chaud, de cannelles et friandises de Noël ou de plats d'hiver partagés entre amis. L'hiver sera également annoncé par une grande parade de Noël amenant la lumière dans les différents quartiers de la commune avec le Père Noël en guest star. Evere continuera à scintiller en hiver par un éclairage festif plus durable et moins énergivore qui se déploiera dans tous les quartiers de la commune sans oublier personne.

La commune continuera à prévoir une animation de nos quartiers de qualité en visant en priorité les publics les plus exclus. Des projets seront portés afin d'avoir des activités à destination du tout public en ayant une attention aux publics entre 15 et 25 ans. Ces activités permettront de donner du dynamisme à nos quartiers. L'opération quartiers animés sera reproduite pendant l'été et les congés scolaires ainsi que certains mercredis après-midi.

Evere continuera de porter une grande attention à son tissu économique et commerçant. La commune renforcera sa collaboration avec Citydev pour redynamiser les zones économiques et les zones d'industrie en milieu urbain pour rester un bassin d'emploi important pour nos éverois. La commune gardera aussi un dialogue constant avec le monde économique

pour favoriser l'implantation durables d'entreprises génératrices d'emploi pour les éverois et apportant une plus-value en matière d'attractivité pour notre commune. Nous souhaitons que le tissu économique soit de plus en plus en adéquation avec le contexte urbain dans lequel nous nous situons à la confluence de nœuds de communication multiples et d'attractivité internationale. Evere souhaite également être un lieu d'éclosion d'entreprises locales et de start up. La commune travaillera avec hub.brussels à développer cette attractivité et soutiendra tout projet permettant le développement d'espaces dédié au coworking et aux PME. Evere s'inscrit également pleinement dans le projet médiapark en souhaitant continuer d'être attractive pour l'économie liée aux médias, au cinéma, à l'audiovisuel et à la création 2.0.

La commune est également très attentive à son tissu commercial. Nous souhaitons que l'offre de commerces de proximité s'étende et se diversifie. La commune étudiera la possibilité d'utiliser les ressources de sa régie foncière pour promouvoir également du commerce local favorisant les circuits courts. La commune soutiendra des initiatives de développement de magasins pop up permettant à des jeunes commerces de se tester et de faire le pas. Le soutien aux commerçants se concrétise aussi par l'installation du WIFI gratuit dans les rues commerçantes. La commune continue de valoriser ses marchés. La création du marché du dimanche sur la place Saint-Vincent est un succès qui doit être pérennisé et amplifié. Une réflexion sera menée pour redynamiser le marché du vendredi sur le parvis du cimetière de Bruxelles.

*

* *

Evere, commune de démocratie.

Le premier vecteur de démocratie, c'est la confiance que nous devons placer dans les générations futures. Cette confiance se matérialise dans l'enseignement de qualité que nous nous devons d'offrir à nos enfants. La commune est un pouvoir organisateur qui défend un enseignement neutre, émancipant, juste et égalitaire. Evere est une commune pionnière depuis les années 1960 quand elle a décidé d'ouvrir la première école publique à pédagogie active en Région bruxelloise. Aujourd'hui encore, ces pédagogies à la mode sont encore trop souvent réservées à une élite. Dans le capharnaüm de toutes les pédagogies différentes, Evere a fait le choix de favoriser l'enseignement sur base des principes de coopération et de collaboration de Célestin Freinet (écoles Clair Vivre Alpha et Clair Vivre Omega) et des principes d'expérimentation de Maria Montessori (école Marie Popelin) de telle sorte que plus de la moitié de ses places en enseignement fondamental le sont dans des pédagogies actives identifiées. Nous disposons également de trois écoles aux pédagogies singulières impliquées dans leur quartier (école La Source, école l'Aubier, School Everheide). Le nombre de places dans l'enseignement fondamental a considérablement augmenté ces dernières années sur base d'un effort important consenti par la commune grâce à la création de deux nouvelles écoles (Marie Popelin d'une capacité de 450 élèves et Everheide+ d'une capacité de 250 élèves). Ces deux écoles sont modernes, accueillantes, confortables et exemplaires en matière énergétique. Nos écoles peuvent encore absorber des augmentations de population dans les années à venir. Nous constatons aussi et nous nous réjouissons que les autres pouvoirs organisateurs ont consentis des efforts importants pour ouvrir des nouvelles places en école maternelle et primaire. Evere dispose aujourd'hui d'un nombre suffisant de places dans l'enseignement fondamental pour répondre

aux besoins des dix prochaines années. La commune restera attentive afin d'avoir un monitoring des besoins de places pour anticiper.

Néanmoins, Evere continue d'être en déficit de places d'accueil dans l'enseignement secondaire, de surcroît dans un enseignement secondaire public et à pédagogies actives. C'est la raison pour laquelle, la Commune travaillera éventuellement au développement d'un premier degré de l'enseignement secondaire. Nous souhaitons commencer par un premier degré dans une logique de tronc commun polytechnique s'inscrivant dans les objectifs du pacte pour un enseignement d'excellence. La commune considère ce projet comme une opportunité de créer un tronc commun pédagogique de la première maternelle à la 3^e secondaire. Cela permettra une meilleure orientation à la fin du premier degré de l'enseignement secondaire et revalorisera toutes les filières de l'enseignement secondaire. Ce projet se veut dans une logique d'émancipation visant l'égalité des élèves. Il s'inscrit dans la ligne du caractère novateur de l'enseignement éverois. La commune travaillera avec tous les partenaires potentiels permettant de faire éclore ce projet.

La commune s'engage à continuer à faire de ses écoles des endroits de justice et d'égalité. L'école doit être un lieu où tous les enfants se sentent bien pour apprendre librement. Aujourd'hui, le harcèlement est un phénomène mondial qui pose problème dans les écoles. Celui-ci peut prendre différentes formes depuis le cyber harcèlement, jusqu'au *bullying* en passant par le harcèlement basé sur des questions de genre, d'identité, d'origine socioculturelle, d'apparence, etc. Nous avons décidé de faire de la lutte contre le harcèlement une priorité majeure au sein de nos écoles. C'est pourquoi, le personnel des écoles sera continuellement formé à la prévention, la détection et le traitement du harcèlement sous toutes ses formes dans et autour de l'école. La question sera également traitée dans

le trajet pédagogique des enfants via des animations avec des professionnels. Les écoles porteront chaque année des projets pilotes visant à refaire de l'école un *safe space* pour tout le monde. Cela impliquera également un travail de formation sur la gestion des conflits. Les écoles veilleront à impliquer les parents dans des animations concrètes de lutte contre les différentes formes de harcèlement.

La commune veut également continuer à agir pour la gratuité effective de l'enseignement. Si la Constitution garantit ce principe et que la Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en place une législation importante avec des subsides conséquent pour diminuer le coût de l'éducation, nous souhaitons aussi permettre de diminuer l'impact des coûts connexes comme ceux des garderies ou des repas scolaires. Nous continuerons la réflexion afin de diminuer le coût des garderies en tendant vers la gratuité des garderies sur le temps de midi d'ici la fin de la mandature. Nous nous engageons également à geler le prix des repas chaud pour les parents dans une logique de *standstill* malgré l'augmentation de leur coût pour la commune. La commune continuera à travailler avec les Cuisines bruxelloises à adapter l'offre de repas chauds pour la rendre plus qualitative, plus durable, plus accessible et plus attractive. La première étape passera par la réduction du prix de la soupe proposée à tous les enfants de nos écoles. La commune favorisera également la mise sur pied d'achats groupés pour les fournitures scolaires afin d'en réduire les coûts pour les parents. La commune mènera des actions de sensibilisation et d'information sur les mécanismes existants pour réduire les coûts indirects de l'enseignement en partenariat avec les associations de parents, le monde associatif, le CPAS, les SISP, etc.

Notre engagement pour une commune connectée, se traduit aussi en éducation, par la digitalisation des inscriptions aux plaines de vacances, qui

a été lancée en mars 2020, à l'instar des inscriptions en ligne et centralisées pour nos écoles communales francophones, mis en place depuis janvier 2020 et gérées par la VGC pour nos écoles communales néerlandophones. La transition numérique dans les écoles est notre priorité, et la crise sanitaire nous a bien démontré qu'il est essentiel d'investir dans l'équipement de nos écoles via l'installation du wifi désormais effectif dans toutes les écoles ainsi que l'achat de matériel informatique performant pour faire entrer l'enseignement dans le 21^e siècle. L'équipement IT des écoles doit être adapté aux projets pédagogiques de ces dernières pour leur permettre de déployer au mieux leur action. Cet équipement doit aussi permettre d'adapter l'enseignement aux enfants à besoins spécifiques afin de mettre en place plus facilement les accommodements raisonnables. Ce n'est pas pour autant que nous considérons que l'ensemble de l'enseignement doit se faire devant un écran, c'est la raison pour laquelle nous souhaitons renforcer la présence de la culture dans les écoles afin que chaque classe porte au moins un projet culturel par an. Cela se fera en collaboration avec nos centres culturels, avec des associations reconnues en la matière et avec des artistes professionnels. Cela renforcera le caractère créatif de nos enfants et permet un plus grand accrochage à l'enseignement. Les écoles investiront également le champs des sciences pour renforcer l'acuité de nos enfants à ces disciplines.

L'enseignement des langues doit être renforcé dans nos écoles. La commune souhaite que les cours de la deuxième langue régionale soient dispensés dès la première primaire dans nos écoles communales d'ici la fin de la mandature. Par ailleurs, la commune privilégiera une offre de cours de langues (français, néerlandais, anglais, italien, arabe,...) en extrascolaire afin de permettre l'ouverture des horizons culturels de nos enfants dans un contexte neutre.

Les écoles organiseront des moments d'information sur leur projet pédagogique et la vie de leur école. Ces moments permettront aux parents d'élèves et de futurs élèves de mieux apprendre à connaître l'école et à s'y impliquer. La commune favorisera également l'ouverture des bâtiments scolaires sur leur quartier en permettant les mises à dispositions pour des activités sociales, citoyennes, intergénérationnelles, interculturelles, pédagogiques, culturelles ou sportives. La commune travaillera à déminéraliser les cours de récréation des écoles pour en faire des réels lieux de vie, ludiques et naturels où tous les enfants ont la place pour s'émanciper. La commune mènera un projet pilote de végétalisation de cours d'école et veillera à généraliser les bonnes pratiques dans toutes ses écoles. La commune réfléchira à pouvoir ouvrir ces espaces de jeux en dehors des heures scolaires aux quartiers environnants.

L'offre en accueil temps libre sera continuellement augmentée pour proposer plus de diversité dans les projets. Les garderies scolaires du matin et du soir, les plaines de vacances et les garderies centrales bénéficieront de moyens supplémentaires afin d'étoffer la qualité de l'accueil avec des jeux éducatifs, des activités culturelles, scientifiques et sportives pour que les garderies les moins chères soient aussi un endroit où les enfants s'amuse et apprennent.

La lutte contre le décrochage scolaire est particulièrement nécessaire plus sensiblement en cette période de sortie crise qui a touché toutes les familles. Les différentes ressources du service de prévention et du service de médiation scolaire, en collaboration avec Schola ULB, unissent leurs efforts afin de continuer à organiser les sessions de révisions et le suivi scolaire, dans les différentes écoles de notre commune ou dans les maisons de quartier. Un suivi intense individualisé est réalisé, en ciblant ces jeunes, en rupture avec l'école. Le recrutement d'une ressource supplémentaire via

un subside régional lié à la crise de la Covid-19, nous a permis de cibler d'avantage les jeunes en rupture scolaire. Nous souhaitons pérenniser cette action. À côté de cela, deux associations organisent, avec le soutien de la commune, des écoles de devoirs pour accompagner les enfants qui n'ont pas toujours de soutien à la maison afin d'éviter de se retrouver en position de risque de décrochage, leur action sera renforcée.

Une commune c'est l'entité démocratique la plus proche du citoyen. C'est au départ des communes qu'on peut répondre le plus efficacement possible aux réalités de tout un chacun. Dès lors, il est important que les citoyens puissent s'approprier le débat démocratique communal. C'est notamment la raison pour laquelle les séances du conseil communal pourront être diffusées en direct quand ils se tiennent dans la salle du conseil. A l'entame de la mandature, nous promettons une transition participative de notre démocratie. C'est l'objectif concrétisé de la création du conseil consultatif de la participation citoyenne et de la redynamisation des conseils de quartier. C'est aussi pour cette raison qu'un Conseil de jeunes a été créé et prend son envol. Le conseil de prévention et de propreté des quartiers porte également ses fruits par un suivi diligent des contacts citoyens. Différents conseils consultatifs doivent encore être redynamisés, la pandémie n'ayant pas aidé à maintenir la continuité des débats. Afin d'augmenter la prise de conscience des discussions de ces organes, il sera prévu qu'ils fassent un rapport annuel qui sera présenté pour prise d'acte au conseil communal. La commune renforcera la visibilité de ces conseils via une communication ciblée. Pour redynamiser la participation citoyenne, la commune soutiendra le réaménagement de petits espaces publics sur base participative et citoyenne à l'instar du réaménagement du coin de la rue de Paris et de la rue Plaine d'aviation en partenariat entre la commune et

l'Entrela'. La commune mettra également sur pied les conseils de développement des quartiers afin d'envisager dans une logique de travaux publics et de revitalisation urbaine avec les citoyens les transformations à mettre en place à une échelle micro pour rendre les quartiers plus humains, plus durables et plus solidaire et d'accompagner les grandes mutations que vit la ville.

Un service public démocratique, c'est un service public qui consacre une attention particulière à la qualité de ses prestations et de sa communication envers les citoyens. Pour une commune accueillante, ouverte et connectée, un nouveau site web evere.brussels a été lancé, permettant une communication directe et immédiate avec les citoyens. La commune dispose maintenant d'un community manager afin de soigner sa communication et les interactions avec les citoyens sur les réseaux sociaux. L'infoEvere, notre magazine et la Newsletter sont également à citer comme initiatives pour une communication plus dynamique et participative.

Un des premiers contact que le citoyen a avec la commune réside souvent dans les procédures administratives liées à la population, l'état civil, le service étrangers pour ses documents administratifs ou encore le front office pour certaines démarches. Il s'agit donc d'un service public primordial qui représente l'efficacité de la commune. Par le passé, Evere a été primé plusieurs fois pour sa qualité d'accueil des citoyens dans sa maison communale. Dans la logique de continuer à être pionnier dans son organisation de ses services à la population, la commune lancera une étude pour réorganiser le plateau de la population afin de rendre un service efficace, rapide et de qualité. Cette réorganisation pourra prendre en compte de nouvelles logiques de front et back office. Cette réorganisation

prendra également un aspect physique pour rendre cet espace plus accueillant et agréable. La commune s'engage également à traiter toute demande par courriel auprès de la commune dans les 3 jours ouvrés de la demande. La multiplication des procédures en ligne via l'acquisition d'un programme de prise de rendez-vous en ligne pour les produits du secteur Citoyen permettant d'éviter les files d'attente dans la maison communale, s'est manifestée plus que nécessaire en cette période de crise sanitaire. Même si, le temps d'attente de rendez-vous peut paraître encore trop long, nos services restent évidemment flexibles pour les urgences. La commune veillera à réduire les délais d'attente pour les procédures basiques tel que le renouvellement de carte d'identité, les changements d'adresse, les permis de conduire ou encore les passeports. La commune veillera à mieux orienter les citoyens vers Irisbox pour les procédures pouvant être faites en ligne. La commune installera une borne permettant d'avoir accès à Irisbox depuis la maison communale avec un soutien le cas échéant et accessible aux personnes à mobilité réduite. La commune envisage également à permettre d'avoir accès à plus de procédures que celles disponibles sur Irisbox via cette borne afin de réduire le temps d'attente à l'administration communale. Une attention particulière sera portée aux citoyens en fracture numérique. Des agents communaux accompagneront les citoyens aux bornes informatiques pour la prise de documents pouvant être obtenus sur Irisbox. La commune travaillera notamment avec les espaces publics numériques (EPN) des bibliothèques et de l'Entrela' pour améliorer l'accessibilité aux services 2.0 de la commune dans une logique d'éducation permanente. Plus largement, les EPN seront soutenus pour aller plus au contact des citoyens pour casser les barrières que crée le monde digitalisé dans une logique de smartcity. Une attention sera également portée à l'amélioration de l'orientation des publics primo-arrivants vers les structures qui permettent de les accompagner dans leur trajet d'inclusion dans notre

société (bureaux d'accueil pour primo-arrivants, dispositif inburgering&integratie, cours de langue, etc.).

La soirée d'accueil des nouveaux habitants via webinaire fut une première imposée par la crise sanitaire. Nous souhaitons garder des éléments de cette formule qui permet probablement de toucher un public différemment et de manière alternative. Nous réfléchirons à l'opportunité de tenir deux soirées d'accueil des nouveaux habitants par an et de renforcer le contenu du welcome pack. L'achat de matériel plus performant nous permet aussi de consolider nos contacts directs avec nos concitoyens pour annoncer des événements. Faire participer aux événements de façon virtuelle et pousser plus loin nos contacts directs les citoyens que ce soit pour des événements, des réunions consultatives ou des webinaires, sont des initiatives que nous allons développer. Dans cette même logique d'une commune hyper connectée, le live streaming des séances du conseil communal pourra d'ailleurs être maintenu au retour des réunions physiques du conseil communal dans la salle du conseil, afin d'amener les débats et décisions politiques au plus proche du citoyen. Ces dispositifs seront évalués après une période d'un an sur le coût, l'audience et la plus-value démocratique.

Une des pierres angulaires des pouvoirs locaux réside dans le personnel communal. L'écart salarial avec d'autres pouvoirs public est indéniable et ne met pas les communes sur un pied d'égalité avec les autres pouvoirs publics en terme d'attractivité de l'emploi. Evere a eu une politique volontariste de statutarisation de son personnel afin de pouvoir garantir une stabilité et d'offrir un avantage de pérennité dans la fonction publique pour le fonctionnaire. La commune a mis en place un deuxième pilier de pensions

pour répondre à l'amélioration des pensions dans la fonction publique des pouvoirs locaux. La commune s'inscrit pleinement dans le plan régional de revalorisation de la fonction publique communale en commençant par les fonctions les plus basses. Nous souhaitons également continuellement moderniser nos processus managériaux au sein de l'administration communale. Pour renforcer les processus de prise de décision, de management et de suivi des projet, un vaste cycle de formation avec un organisme externe sur la thématique du leadership durable sera mis en place. En complément, nous avons décidé d'adhérer au programme STRAT&GOV de l'école régionale d'administration publique (ERAP). Ce programme doit consolider l'approche transversale stratégique et les collaborations opérationnelles de notre administration, ainsi que le suivi des réalisations et le monitoring budgétaire.

Pour notre personnel, la crise sanitaire est difficile, et nous avons pris les mesures nécessaires, dès le premier confinement, via la mise en place du télétravail, les roulements et/ou standby pour les métiers où le télétravail n'est pas possible. Le règlement de travail révisé permet de maintenir le télétravail à raison de 2 jours par semaine maximum en dehors des mesures sanitaires exceptionnelles. Cette mesure sera évaluée avec les représentants du personnel. Le personnel concerné sera équipé en matériel informatique performant en corrélation avec la fonction.

La commune est consciente qu'elle doit continuer son action pour rendre sa fonction publique plus inclusive. Une attention particulière sera apportée à l'engagement de travailleurs porteurs de handicap. Un vaste plan d'égalité des chances sera lancé pour valoriser la fonction publique communale comme un espace où les discriminations sur base du genre, de l'orientation sexuelle, des origines sociales ou culturelles sont fermement bannies. Rappelons tout de même qu'au sein de notre commune, le comité

de direction est, à ce jour, paritaire puisqu'il compte autant de femmes que d'hommes. Nous souhaitons que la fonction publique reste inspirante et exemplaire en matière de renforcement de l'égalité de genre au travail.

La commune est présente à tous les moments de la vie du citoyen. En matière de mariages, la commune souhaite pouvoir proposer une offre un peu plus diversifiée aux couples qui souhaitent s'unir à Evere notamment en proposant la mise sur place de cérémonies en dehors de la maison communale par exemple en extérieur permettant également de valoriser nos espaces verts ou dans d'autres bâtiments communaux.

En matière d'inhumation, la commune se réjouit de l'avancement du projet de crématorium intercommunal. Cette nouvelle installation changera indéniablement la physionomie du cimetière communal. Nous souhaitons dès lors une rénovation en profondeur de notre cimetière pour le rendre plus paysager et renforcer le caractère solennel de recueillement de l'endroit. Toute la structure du cimetière sera repensée (sans déplacer de sépultures existantes) pour le rendre plus accueillant et plus respectueux. La place des voitures sera diminuée dans le cimetière en maintenant une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Des espaces verts de commémoration seront créés pour les dispersions ainsi que des lieux de recueillement pour les proches des défunts incinérés et dont les cendres ont été dispersées sur les pelouses prévues à cet effet dans notre cimetière. La rénovation devra également prévoir un lieu d'attente couvert, des sanitaires et des bureaux modernisés. Une attention sera portée également à rendre le parvis du cimetière plus agréable ainsi qu'à développer des espaces pour cérémonies ou pour le rassemblement des proches des défunts.

En matière de sécurité, notre souci est d'agir concrètement tant sur le sentiment d'insécurité que sur la diminution de la criminalité et des incivilités. Une attention continue sera portée à la présence visible des agents communaux de prévention et de médiation dans notre commune avec une attention portée aux abords d'écoles, aux zones commerciales, aux parcs et espaces publics. Les gardiens de la paix peuvent désormais constater les incivilités, ils seront encouragés à développer un volet plus répressif dans les endroits à concentration d'incivilités via les sanctions administratives communales (SAC). Nous souhaitons également lutter contre tous les phénomènes contemporains qui posent problème qu'il s'agisse des petites incivilités, des consommations et vente de stupéfiant ou de l'intimidation et du harcèlement de rue qui sont des fléaux qui doivent être bannis. Un travail de prévention restera actif pour éviter la polarisation sociale ou toute forme de repli sur soi. Cela passera notamment par des actions d'éducation permanente dans le champs de l'interculturalité et de l'intergénérationnel. La commune maintient sa volonté de continuer à lutter contre les discriminations au faciès lors des contrôles de police notamment via des actions de sensibilisation, un phase test de bodycams, l'introduction d'une attestation de contrôle d'identité et une politique de recrutement et de formation axée sur la diversité dans la zone de police.

Pour plus de sécurité et de vie sociale sûre, le dispositif des caméras, en collaboration avec la zone de police, sera évalué et si nécessaire, renforcé. En plus, nous augmenterons et moderniserons le nombre de caméras sur les bâtiments communaux afin de compléter le dispositif policier. Notre politique d'installation de caméras dans l'espace publique se déploie pour une commune encore plus sûre. Notre vaste dispositif de caméras de haute qualité couvre aujourd'hui 85 % de notre territoire. La

commune continuera la concertation avec la zone de police pour évaluer les besoins en la matière afin de renforcer le sentiment de sécurité et de permettre de se servir des caméras comme d'un outil efficace pour lutter contre les incivilités comme contre la criminalité.

*

* *

Conclusion.

En présentant cette note d'explication, le Collège s'inscrit dans une logique active de continuité, d'investissement, d'action et de vision.

Nous poursuivons la ligne tracée qui fait qu'Evere, le village du chicon d'hier, la ville où il fait bon vivre d'aujourd'hui. Nous avons intégré les défis du temps et de la modernité, de l'accroissement urbain et de la transformation de nos modes de vies pour devenir une des 19 communes de la Région capitale de l'Europe. Nous y offrons toujours la même convivialité que celle où nous étions encore une entité périurbaine tout en étant pleinement entré dans la modernité qu'exige le statut de notre région. Evere est une commune où il fait et fera bon vivre. Le logement abordable en suffisance est une priorité. Nous continuerons de faire en sorte que les quartiers résidentiels répondront aux besoins des bruxellois. Evere est un bout de Bruxelles où les services publics seront toujours qualitatifs et complets. Nous développons une commune où notre mode de vie s'adapte aux réalités du 21^e siècle, où nous serons solidaires, résilients, libre et démocratiques.

L'orientation politique que nous prenons est celle de l'investissement pour les générations futures. Au sortir de la plus grande crise mondiale depuis plus d'un demi-siècle, nous devons relancer notre vivre ensemble par des investissements productifs. Ces investissements se font dans un contexte de maîtrise budgétaire et de saine gestion pour l'avenir. Cela permettra d'aller jusqu'à la fin de la mandature et d'envisager l'avenir sans laisser de passif. Il nous faudra reconstruire ce qui a été détruit par une crise sanitaire, nous comptons accomplir notre devoir avec sérénité et

responsabilité pour permettre d'aborder les années à venir avec ambition pour les éverois.

Enfin, notre dynamisme est celui de l'action et de la vision. Nous ne pouvons pas gouverner sans voir plus loin, sans imaginer demain. Cette ligne de vision, nous la tracerons avec tous les éverois pour continuer à développer notre commune au profit de tout le monde. Ce sera un travail d'écoute, d'attention, de participation, de réflexion, de planification. Nous pourrons ainsi voir au-delà des horizons budgétaires ou des mandatures. Nous pourrons continuer à envisager sereinement l'avenir avec les éverois. Mais il y a une chose qui ne changera pas, c'est notre volonté d'agir pour nos citoyens et pour notre territoire. Car c'est l'action collective et publique qui permettra à la société de continuer à vivre de manière harmonieuse, juste, libre, solidaire et égalitaire. Car c'est l'action politique qui permettra d'imprimer des choix ambitieux pour le bien-être de la population. Car c'est l'action qui fera que Evere bouge.

*

* *

*

*

* *

* *